m2m.ag

P.19
Retrouvez le m2m

N°14 / LE MAGAZINE
DE MONT DE MARSAN
ET SON AGGLOMÉRATION
mai > juin 2018

FOCUS 11

Les bourgs de l'agglo refaits à neuf

6 PNU : l'étang de Massy réaménagé | **9** La Scandibérique un atout pour l'agglo | **17** LGV : la mobilité, enjeu majeur | **20** Les Halles ouvrent en juin | **29** Madeleine : une affiche signée Botero

Publicité

NUANCES UNIKALO
partenaire du peintre

NUANCES UNIKALO PPM

Showroom & conseils déco

Peintures | Revêtements sol & mur | Parquets | Outillage | Décoration | Tissus | Réfection fauteuil

GRAND CHOIX DE
parquets l.v.t.
VENEZ NOUS RENDRE VISITE !

DISTRIBUTEUR DES PEINTURES unikalo
PEINTURES BÂTIMENT

OUVERT AUX PROFESSIONNELS ET PARTICULIERS

OUVERT
LUNDI AU VENDREDI
8H-12H / 14H-18H30
LE SAMEDI
9H-12H / 14H-17H

NUANCES UNIKALO PPM - 1646 RUE DU MARÉCHAL JUIN - 40000 MONT DE MARSAN

Tél. 05 58 75 90 66

Autres magasins distributeurs des peintures Françaises Unikalo sur : www.unikalo.com

ÉDITO

Charles Dayot
président de Mont de Marsan Agglo
maire de Mont de Marsan

Il y a quelques semaines, notre pays a de nouveau été touché par une nouvelle attaque portant à 245 le nombre de victimes du terrorisme islamiste depuis 5 années.

En témoignage à la mémoire des victimes, en soutien aux personnes qui ont été retenues en otages, aux familles aujourd'hui en deuil et en reconnaissance aux forces de l'ordre. Je veux saluer l'action des forces de gendarmerie, de police et de l'Armée dans leur engagement pour la sécurité de tous.

Notre ville a été choisie avec 221 autres pour bénéficier du plan action cœur de ville. Notre travail de réflexion lancé il y a quelques mois a permis que nous soyons retenus pour que nous travaillions en profondeur sur la dynamisation de notre centre-ville qui doit d'ailleurs être attractif pour les Montois mais aussi pour les habitants des communes voisines.
Dans la même volonté, après de nombreuses discussions avec les services de l'État, et en cohérence avec l'idée qu'il n'y a pas d'un côté les urbains et de l'autre les ruraux, mais bien un tissu divers qui se complète, j'ai poussé, j'ai œuvré pour que la Communauté d'agglomération bénéficie d'un contrat de ruralité pour que les centre-bourgs des communes de l'agglomération puissent se développer harmonieusement afin d'offrir des services aux habitants. Nous avons d'ailleurs débuté les travaux à Saint-Perdon il y a quelques jours. Dans quelques mois, l'Agglo pourra s'enorgueillir d'avoir rénové tous ses centre-bourgs. Soyons fiers de notre territoire.

C'est une vision globale et cohérente de la Communauté d'agglomération où chaque commune, avec ses particularités et ses projets, trouve sa place.

Fin mars, 220 personnes de toutes les générations dont 110 jeunes de tous les quartiers de la ville et de l'agglomération, ont pu assister à un formidable moment d'échanges privilégié avec Ariane Mnouchkine à Paris. Ce moment se prolongera de manière tout aussi exceptionnelle dans quelques jours avec sa venue pour la première fois au Théâtre de Gascogne. Cela témoigne de la qualité de notre programmation et de la confiance des artistes dans notre scène.

Preuve complémentaire de la qualité du travail engagé par les élus et l'administration, nous nous sommes vu décerner une étoile verte dans le "Guide vert Michelin", élevant ainsi Mont de Marsan à "une destination intéressante". Tout est mis en œuvre pour qu'une dynamique vertueuse culture, tourisme, bénéficie au développement économique et donc à l'emploi.
Cela témoigne de l'attractivité de notre ville et de notre territoire.

Avec le début des travaux au Club Barbe d'Or, l'ouverture du chantier dans le quartier de Saint-Médard pour sécuriser la circulation et embellir ce qui autrefois était un village en limite de la ville, le chantier de la rocade qui avance en respectant les délais mais aussi l'inauguration du site de Massy à Gaillères, nous vivons tous ensemble un printemps riche et lumineux.

SOMMAIRE

4 Portrait
- Un duo inattendu pour le Sud Ouest Mounride

6 Environnement
- Le site de Massy réaménagé

8 Base de loisirs du Marsan
- Nouveautés et évolutions pour 2018

10 Politique de la ville
- Contrat de ville : 3e appel à projets

11 Dossier
- Bilan du programme de rénovation des centre-bourgs
- Attractivité et sécurité
- Saint-Perdon, un nouveau bourg pour juin

17 PLUI
- Redensifier l'habitat dans l'Agglo

18 Vie des communes
- 24e édition du Bolsin de Bougue

32 Culture Agglo
- Rencontre avec l'artiste associé de la saison culturelle
- Festival Atout Cœurs
- Révise tranquille à la Médiathèque

34 Agenda culturel

m2m.ag # 14 **Directeur de la publication :** Charles Dayot **Rédactrice en chef :** Anne-Marie Commenay **Rédaction :** Anne-Marie Commenay, Sylvie Deloubes, Céline Dodon, Julie Font, Pascal Larrazet, Virginie Mattlin, Margot Marcial, Sandrine Persillon, François Puyo **Publicité :** Baltazar (Contact : Corinne Dutin 06 47 05 63 09) **Conception graphique :** Monsieur Formydable **Photographies :** Paul Soubiron, Yvan Manioski, Gilles Morelle, Nicolas Lelièvre, Moonsafari, DR **Imprimeur :** Castay, imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée) avec des encres à base végétale **Distribution :** Adrexo et les agents de la Ville et de l'Agglo **Tirage :** 30 500 exemplaires **Dépôt légal :** avril 2018 / ISSN / 2259-1249

m2m Retrouvez l'actu de la Ville de Mont de Marsan P. 19 > P. 31

Clap sur la Ville et l'Agglo !
Votre journal s'enrichit de vidéos pour découvrir autrement l'actualité. La présence du pictogramme en fin d'article vous signale un complément d'information audiovisuel. Rendez-vous sur le site internet de la Ville ou de l'Agglo, ainsi que sur les pages facebook, pour découvrir un reportage vidéo sur le même thème.
montdemarsan.fr
Mont de Marsan ma ville
montdemarsan-agglo.fr
Mont de Marsan Agglo
Youtube: Mont de Marsan

Pierre Foix, premier de cordée, suivez le guide !

SOLIDARITÉ Pierre Foix et Antoine Garrigues participent au Sud Ouest Mounride 2018, avec sur leurs dossards ce slogan : "Bon pied Bon œil". Explications.

Le dimanche 3 juin, ils seront plus de 2 000 concurrents à participer à la cinquième édition du Mounride, l'épreuve la plus déjantée du Sud-Ouest.
Les organisateurs s'attendent à battre le record des inscrits, avec de nouveaux "aventuriers" qui côtoieront les habitués de l'épreuve.
Pierre Foix est l'un d'eux. Il n'a raté aucun des Mounride, il est à nouveau au rendez-vous et ne craint pas pour autant la routine.
Il a été tour à tour, concurrent à la mode Coubertin (l'important c'est de participer), la fois suivante avec un objectif "perf d'entreprise" (représentant son cabinet d'assurance avec un camarade de jeu rugbyman, ils sont arrivés seulement 10 minutes après les vainqueurs !) puis en duo avec son épouse.
Pour cette édition 2018, Pierre Foix va servir de guide à Antoine Garrigues, un concurrent non-voyant. Une première sur ce type d'épreuve !
Les difficultés sont telles que cela semble même impossible de courir sans appréhender visuellement les nombreux obstacles de la course : tyrolienne, franchissement de cours d'eau sur une poutre, canoë, glissades en tout genre, sans oublier les traîtres racines des sentiers empruntés.
Mission impossible pour un non-voyant ? Lorsque Eric Saint-Martin, le directeur du Stade Montois Omnisports a demandé à Pierre Foix de relever ce défi, il savait qu'il ne se déroberait pas.

▲ *À gauche Antoine Garrigues et à droite Pierre Foix*

Un amoureux de sports

Dans la famille Foix, que vous demandiez le grand-père (André), le père (Jacques) et sans doute les aïeuls et les descendants, vous êtes sûr de faire une bonne pioche. Celle de gentlemen altruistes qui partagent le même amour des sports et le respect de ses valeurs. C'est ainsi que Pierre s'est occupé, après Jacques (célèbre footballeur professionnel des années 50 et co-fondateur de l'UNFP), du Stade Montois Football. Pendant huit ans, il a généreusement consacré tous ses loisirs à manager ce club atypique en terre de rugby.
Avec succès, si l'on se réfère à la place qu'il occupe dans la hiérarchie des clubs de la Nouvelle-Aquitaine (la 4e).
S'il croit aux vertus du sport, Pierre -53ans- est aussi pratiquant : football, ski, tennis et plus récemment course à pied, ce qui l'a conduit à New York pour participer à son célèbre marathon.
S'agit-il d'un homme austère ? Pas du tout, Pierre se ferait damner pour la tarte au citron meringuée familiale, il est aussi un membre assidu du club des œnologues de sa ville et ne rate pas une fête de la Madeleine. Quand on lui demande sa motivation première pour cette nouvelle aventure humaine, il répond : *"apporter du bonheur à mon co-équipier, terminer ensemble, ce sera sa victoire autant que la mienne".*
Ce gentilhomme a bien quelques défauts ? Oui. Compétiteur dans l'âme, il a parfois du mal à admettre que tout le monde ne partage pas ses exigences.

"Antoine est bien plus courageux que moi et en plus il ne voit pas le danger"

Un exploit malgré le handicap

Antoine Garrigues est prévenu, il sait que, quoiqu'il arrive, il devra franchir la ligne d'arrivée. Cela tombe bien, il n'a pas d'autre but dans cette épreuve. Il prouvera ainsi qu'à 63 ans on peut encore réaliser ce type d'exploit malgré son handicap. Ancien des paras commando, Antoine Garrigues a connu au cours de sa carrière des parcours du combattant autrement plus difficiles. Mais à l'époque, il avait ses yeux pour le guider. Le 3 juin, il compte sur la voix et le sens tactile de Pierre Foix pour compenser son handicap.
Les deux hommes s'entraînent depuis le mois de mars. Leurs sorties hebdomadaires viennent renforcer leur endurance, elles servent aussi à rôder les automatismes. Les messages de guidage sont testés, mémorisés. Leur objectif en temps est réaliste mais ils se sont fixés une ambition, celle de n'esquiver aucun obstacle, ce que le règlement autorise pourtant.
L'épreuve que Pierre redoute le plus c'est la traversée des arènes du Plumaçon en évitant la charge des cerbères des lieux : de puissantes vaches prêtes à en découdre. Il en rigole déjà : *"j'ai la trouille de ce genre d'animal, j'ai toujours peur de prendre un tum, heureusement Antoine sera là pour m'aider et m'encourager, il est bien plus courageux que moi et en plus il ne voit pas le danger !".*

Publicité

Bâtiland
L'univers des matériaux

Nous conseillons, nous vendons et nous posons

clôture & portail
salle de bain
menuiserie
placard & dressing

Bâtiland sera votre seul interlocuteur et fera intervenir ses meilleurs artisans
TVA à taux réduit

MAURIN - ZA Mamoura - Rond point des pompiers
Saint Avit - 05 58 75 75 72

Une démarche pensée dans l'intérêt de l'enfant

RYTHMES SCOLAIRES Le décret Blanquer, paru en juin 2017, a offert la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours d'école à titre dérogatoire. Dans ce contexte, Mont de Marsan Agglo, en charge des compétences scolaire, périscolaire, extrascolaire et restauration collective pour les 18 communes de son territoire, s'est engagée dans une réflexion sur l'opportunité d'une évolution des rythmes scolaires.

Avant toute décision, les élus communautaires ont souhaité évaluer le projet éducatif de territoire (PEdT) mis en place depuis septembre 2016. *"Ce document vise à donner aux acteurs de la communauté éducative des objectifs communs dans l'intérêt des enfants"*, indique Jean-Marie Esquié, vice-président de l'Agglo en charge de l'Éducation. Son évaluation a mis en évidence une nette progression de la qualité des activités et, plus largement, des services proposés aux enfants et à leurs familles depuis la rentrée 2016.
Compte tenu de ce constat et des différentes études scientifiques réalisées sur le sujet, l'Agglomération s'est alors positionnée pour le maintien de la semaine à 4,5 jours dans les écoles pour l'année scolaire 2018-2019.
Cette position a été confortée par la majorité des conseils d'école exceptionnels qui se sont tenus entre janvier et février. Les enseignants du conseil d'école de Bougue, Laglorieuse et Mazerolles ont notamment souligné que *"les 5 matinées de travail permettent d'assurer une continuité dans les apprentissages, ce qui est bénéfique pour les élèves. Il faut réfléchir au temps scolaire en termes d'apprentissage et non au regard des TAP."*
Dans un souci d'amélioration continue du service, la réflexion reste ouverte au niveau de chaque école sur le contenu, le positionnement et la durée des TAP. La démarche de concertation engagée va également se poursuivre avec un recueil des avis des parents, des enfants, des agents communautaires et des enseignants d'ici à la fin de l'année scolaire. L'enjeu principal étant d'assurer le bien-être des enfants.

Il est temps de compléter votre DUI 2018-2019

Le dossier unique d'inscription (DUI) vise à faciliter les démarches administratives des familles en regroupant inscriptions scolaires, périscolaires et extrascolaires. Il est distribué par l'intermédiaire des écoles dans le cartable des élèves déjà scolarisés en préélementaire et élémentaire sur le territoire. Il est également disponible dans les différents guichets de l'agglomération.
✖ **Attention, date limite : le 1er juin**

Familles en fête !

PARENTALITÉ Le samedi 26 mai, rendez-vous au centre de loisirs de Saint-Pierre-du-Mont pour la deuxième édition de Familles en fête !

Organisée par les équipes périscolaires et extrascolaires du Pôle Éducation de Mont de Marsan Agglo, cette journée sera dédiée à la parentalité et aux loisirs partagés en famille. Au programme : partage, jeux et vivre-ensemble.

✖ **Samedi 26 mai,** 10h-17h, entrée libre

Programme à venir sur www.espace-famille.net/lemarsan

Allocation de rentrée scolaire 2018/2019

En faveur des enfants montois de moins de 6 ans scolarisés en maternelle.
✖ **Dossier à retirer au CCAS de Mont de Marsan à partir du 15 août**

Un été riche en animations

CENTRES DE LOISIRS Pendant l'été, les centres de loisirs de Mont de Marsan Agglomération proposent de nombreuses activités pour les enfants de 3 à 11 ans. Entre journées d'animations et mini-séjours, des vacances bien remplies en perspective !

Source de nombreux souvenirs et fous rires, les vacances en centre de loisirs sont bien souvent l'occasion pour vos enfants de découvrir la vie en collectivité. Grâce aux différentes thématiques proposées tout au long de l'été, ils peuvent s'immerger dans un univers de façon ludique avec des animations variées et sorties en tout genre.

Plusieurs séjours courts sont également organisés pour les enfants de l'agglomération ayant entre 5 et 11 ans. Cette année, 5 destinations sont proposées :
✖ **Du 10 au 12 juillet /** Ferme de Lou Pesque à Campagne (24 places pour les 5-6 ans) : activités autour des animaux de la ferme, jeux gascons et visite du zoo d'Asson.
✖ **Du 17 au 20 juillet /** Adahuesca en Espagne (24 places pour les 9-11 ans) : visites culturelles, sports de pleine nature (test d'aisance aquatique obligatoire).
✖ **Du 24 au 27 juillet /** L'Isle verte à Soustons (18 places pour les 7-9 ans) : activités nautiques, baignade (test d'aisance aquatique obligatoire).
✖ **Du 8 au 10 août /** Base de loisirs du Marsan à Saint-Pierre-du-Mont (18 places pour les 5-7 ans) : activités de pleine nature et baignade.
✖ **Du 21 au 24 août /** Domaine du Lac de Sames (24 places pour les 8-11 ans) : activités nautiques, baignade (test d'aisance aquatique obligatoire).

Calendrier des inscriptions :
✖ **Centre de loisirs :** avant le 25 juin pour juillet / avant le 15 juillet pour août.
✖ **Séjours :** à partir du 9 mai, sous réserve de places disponibles.

Informations sur www.espace-famille.net/lemarsan ou auprès des guichets éducation de l'agglomération

Télex

Point Info Famille Udaf des Landes / Sur RDV au 05 58 06 80 40 et en ligne sur udaf40.olympe.in ▶ La gendarmerie des Landes recommande deux applications gratuites pour smartphones : **"stop cambriolages"** et **"cambrio-liste"** ▶ **Chaque Français devient donneur d'organes** présumé / Depuis le 1er janvier 2017, l'absence de refus vaut acceptation (pour dire non : en ligne, par écrit ou même de vive voix à sa famille) ▶ **Signalez les chaussées en mauvais état** sur le site www.jaimalamaroute.com ▶ **Faites un don à un projet de sauvegarde du patrimoine** et bénéficiez d'une réduction d'impôt / fondation-patrimoine.org

Partez à la découverte du site de Massy

PNU Après les berges de la Midouze, l'airial landais et les étangs des Neuf Fontaines et le site historique paysager de Castets, c'est au tour de l'étang de pêche de Massy à Gaillères d'être aménagé. Le 21 avril dernier, ce site réaménagé du Parc Naturel Urbain du Marsan a été présenté au grand public.

Se promener à Massy, c'est tout d'abord l'occasion de découvrir un patrimoine naturel riche. L'alternance d'habitats, passant rapidement d'aulnaies marécageuses à des chênaies ou des châtaigneraies, nous fait évoluer dans des ambiances forestières variées propices à la présence d'espèces protégées. Le secteur des étangs est ainsi particulièrement favorable à l'observation d'oiseaux d'eau: canards colvert, cormorans ou foulques y ont élu domicile.

Conçu initialement comme une réserve de pêche, Massy est entouré d'une forêt communale gérée par l'ONF. Pour Guy Sibut, maire de Gaillères, *"son intérêt environnemental est aujourd'hui largement reconnu, une partie du site étant intégré au réseau européen Natura 2000 qui identifie les espaces aux enjeux écologiques forts"*. Mais c'est surtout la pêche qui est à l'honneur à Massy. Une gestion adaptée, avec l'aide de la Fédération départementale de pêche, permet aux amateurs de tenter leur chance auprès des brochets, tanches, gardons et autres poissons qui composent le cortège piscicole de ce plan d'eau. Un règlement de pêche a également été mis en place et les cartes de pêche sont en vente à la mairie de Gaillères.

Un lieu d'activités pour petits et grands

Autour de ses vastes étangs, le site de Massy offre une grande variété d'activités de pleine nature. Les pêcheurs peuvent pratiquer leur loisir favori sur l'étang principal, avec un ponton aménagé et accessible pour les personnes à mobilité réduite. Pour les marcheurs, deux itinéraires de randonnée balisés par le Conseil départemental partent de Massy: le circuit des airials (2h) et le circuit des étangs (1h30). Un circuit botanique a également été créé, avec des panneaux d'information sur les richesses et les enjeux écologiques du site, enrichis de zooms faits sur certaines espèces floristiques. Enfin, un parcours d'orientation, constitué de 29 postes de contrôle, permet de découvrir Massy d'une autre manière.

L'accès rapide depuis le centre-ville de Gaillères ainsi que la présence d'aires de pique-nique et d'une aire de jeux pour les enfants complètent l'offre de ce site préservé et intégré dans le projet de Parc Naturel Urbain du Marsan.

Les + vidéo (voir p3)

Comment accéder au site ?

✖ **À pied:** depuis le centre-bourg et/ou en empruntant les deux circuits pédestres inscrits au plan départemental traversant le site.
✖ **À vélo:** par la voie verte du Marsan et de l'Armagnac en empruntant le circuit VTT inscrit au plan départemental.
✖ **En voiture:** depuis la D392, en stationnant son véhicule sur le parking dédié.

Des espaces "dépaysants" au cœur de l'agglo

ENVIRONNEMENT La création du PNU, dont fait partie le site de Massy, est une démarche initiée par trois intercommunalités: Mont de Marsan Agglo, la Communauté de Communes des Landes d'Armagnac et la Communauté de Communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais.

Si l'objectif premier de ce projet est de préserver le patrimoine naturel, architectural et historique qui constitue l'identité du territoire, il a également pour ambition d'offrir aux habitants des espaces de promenade, de loisirs et d'éducation à l'environnement. À ce titre, plusieurs parcours avec des aires de pique-nique à destination des visiteurs locaux et des touristes ont été aménagés. Les lieux font également office de "support pédagogique" avec des panneaux thématiques, parcours d'interprétation et animations pour les scolaires et le grand public. Ils participent ainsi à former et informer les citoyens de demain. Selon Véronique Gleyze, vice-présidente de l'Agglo en charge de l'Environnement et du Développement Durable, *"le PNU assure une transition entre la ville et la campagne, entre les espaces naturels, les activités économiques et l'habitat"*. Les sites identifiés pour faire l'objet d'aménagements se démarquent de par leurs qualités paysagères, la diversité des milieux et leur richesse patrimoniale. Ils sont reliés entre eux par des voies vertes ainsi que par une voie bleue sur la Douze. Au total, le PNU du Marsan regroupe 290 km² d'espaces naturels et 10 sites aménagés, dont 5 sur Mont de Marsan Agglo.

Plus d'informations: www.parcnatureldumarsan.fr

Du nouveau aux Neuf Fontaines

Piloté par le Conservatoire des Espaces Naturels d'Aquitaine, le site des Neuf Fontaines à Bostens fait l'objet d'un plan de gestion pour la période 2017-2021. En 2018, deux actions majeures sont prévues: au printemps, l'implantation d'une roselière pour tenter de mieux filtrer l'eau entre les deux plans d'eau et à l'automne, la vidange de l'étang.

Publicité

Télex

Un site internet d'informations général pour bien vivre avec son âge **pourbienvivre.fr** ▶ Une application smartphone pour retrouver chiens et chats : **Petfinder** ▶ Programme **esclavagemoderne.org** ▶ Pour en savoir plus sur les médicaments génériques rendez-vous sur le site **medicaments.gouv.fr** ▶ Vous souhaitez vous rapprocher de votre lieu de nutrition santé adapté aux seniors **mangerbouger.fr** ▶ Le Comité contre l'Esclavage Moderne lance une campagne de sensibilisation à travers toute la France pour rendre visible l'invisible travail ? Votre entreprise déménage ? Vous changez d'entreprise ? / Action Logement apporte des solutions pour faciliter la mobilité des salariés : parlez-en à votre entreprise **actionlogement.fr**

Rendez-vous gourmands

DÉGUSTATION Proximité, authenticité et convivialité : des valeurs à partager de juin à fin octobre lors des Marchés de Producteurs de Pays de l'agglo.

Mont de Marsan accueillera le 15 juin le premier Marché des Producteurs de Pays 2018 qui lancera la 11e saison dans les Landes. En 2017, ce sont plus de 1500 personnes qui se sont régalées des assiettes proposées par les producteurs sur la place des arènes montoises.

Les Marchés des Producteurs de Pays offrent aux consommateurs des produits en direct, sans intermédiaire, provenant directement des exploitations, avec en prime la convivialité et l'échange avec les producteurs ou artisans.

Un concept festif et éco-responsable

Chez nous, dans les Landes, on aime la fête et le partage donc quoi de plus naturel que de faire de ces marchés des moments festifs pendant lesquels on peut déguster de bons produits au son d'animations diverses et variées.

Ces marchés sont également l'occasion de manger "propre" grâce à l'utilisation de vaisselle biodégradable et de valoriser le travail du SICTOM du Marsan. Celui-ci assure une animation et une information sur le tri sélectif, le recyclage et le compostage. Il distribue gratuitement des cabas réutilisables (aucun sac plastique n'est distribué par les exposants) et prête aux buvettes des gobelets réutilisables.

marches-producteurs.com

La Tournée Gourmande du Marsan :

- **Mont de Marsan** le vendredi 15 juin
- **Saint Perdon** le vendredi 22 juin
- **Laglorieuse** le vendredi 29 juin
- **Saint Martin d'Oney** le jeudi 12 juillet
- **Mazerolles** le mercredi 29 août
- **Campagne** le vendredi 31 août
- **Benquet** le dimanche 14 octobre

Baignade et activités à la Base de loisirs du Marsan

DÉTENTE Aménagée d'année en année par Mont de Marsan Agglo, la Base de loisirs du Marsan accueille chaque été entre 45 000 et 75 000 visiteurs. Cet espace naturel est aussi un lieu de loisirs à l'année grâce aux activités proposées. Bilan, nouveautés et évolutions pour 2018.

Malgré le mauvais temps, en 2017 la Base de loisirs du Marsan a accueilli 52 700 visiteurs dont 14 500 baigneurs durant la saison estivale. Si 75% sont venus nager, 47% ont profité des sentiers aménagés pour la promenade. *"On peut dire qu'elle connait son public et que, grâce aux nombreux aménagements réalisés ces dernières années, elle sait répondre à ses attentes"* nous explique Joël Bonnet, 2e vice-président de l'Agglo en charge du Tourisme et maire de Saint-Pierre-du-Mont.

Grâce aux travaux d'accessibilité réalisés ces dernières années, les personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite ont pu profiter de tous les équipements du site: parking, cheminements, local vestiaire, tiralos (fauteuils amphibies) pour la baignade sous la surveillance de 2 sauveteurs nautiques handiplagistes et tapis spécial pour les déplacements du fauteuil sur le sable.

La ronde des agents de sécurité et le système de vidéosurveillance ont garanti la sérénité et le bien-être de l'ensemble des usagers de la base. Un Point Information a renseigné tout l'été les visiteurs sur les animations touristiques de Mont de Marsan Agglo et ses environs. De leur côté, les animations de plein air proposées l'été (Zumba, pilate, balade à poney, Air Bubble) ont trouvé leur public. Pour la saison estivale 2018, le lac de baignade sera surveillé du samedi 16 juin au dimanche 9 septembre. *"Un lac de baignade d'intérêt départemental,* souligne Joël Bonnet, *car début mai s'y déroulera un stage d'aptitude pour devenir MNS cet été dans les Landes."*

En profiter à l'année avec les nouvelles activités

À quelques pas du lac de baignade, une aire de jeux est accessible à tous, à partir de 4 ans. Des jeux adaptés aux handicaps et une rampe d'accessibilité avec des passages ludiques favorisent la mixité entre enfants.

Lieu naturel par excellence, la Base de loisirs comprend également un bassin de 2 ha réservé à la pratique de la pêche en eau douce et offre en complément des activités sportives comme la marche, la course à pied, le VTT, les parcours d'orientation ou le terrain de volley.

Pour compléter ces activités disponibles à l'année, 2018 vient de voir la réouverture de l'accrobranche qui était fermé depuis deux ans. Entre les branches des grands pins, les aventuriers d'un jour pourront de nouveau assouvir leur désir de sensations fortes! Et pour ceux qui préfèrent garder les pieds au sol, ils pourront découvrir les joies du nouveau Laser Game. De son côté, Air Bubble proposera dorénavant des animations à l'année et les parcours d'orientation seront réaménagés et plus nombreux. Et comme les activités ça creuse, des aires de pique-nique sont mises à disposition et le restaurant "Fourchette et sable blanc" est ouvert toute l'année.

Joël Bonnet de conclure: *"la nouvelle tarification du parking* (cf encadré) *nous permettra de poursuivre activement l'aménagement de ce site pour le rendre encore plus agréable et animé".*

Rens : www.basedeloisirsdumarsan.fr
Plus d'informations sur le dispositif Handiplage : www.handiplage.fr

BasedeLoisirsduMarsan

Venir à la base nautique

En bus
La desserte du site par le réseau de bus Tma (ligne C) est assurée en été.

Transport à la Demande (TAD) : circuits spéciaux sur réservation à l'agence commerciale Tma au 05 58 45 04 26 du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h30.

À pied, à vélo
Désormais le site est traversé par l'eurovéloroute n°3 "Scandibérique" et est labellisé "Accueil Vélo"

En voiture
Parkings gratuits hors saison estivale.
L'été, deux grands parkings surveillés par des agents de sécurité permettent d'accueillir un nombre conséquent de véhicules. Victime de leur fréquentation, ces parkings sont saturés. Aussi dans un souci d'éco conduite (covoiturage, dépose-minute, bus), Mont de Marsan Agglo a décidé de réglementer l'accès aux parkings durant l'été sauf pour les consommateurs du restaurant* et les activités sportives du matin. Désormais entre 11h et 20h, il faudra s'acquitter de 2€ à la sortie (espèces, CB, carte sans contact).

**Pour tout repas pris au restaurant (hors snack), gratuité du stationnement. Demander sur place*

La Scandibérique : un atout considérable pour le territoire

À VOS VÉLOS ! Le 2 juin, la Scandibérique, Eurovélo n°3, reliant Trondheim (Norvège) à Saint-Jacques de Compostelle (Espagne), qui traverse une partie de l'agglo, sera officiellement inaugurée pour le plus grand bonheur des cyclistes.

Nouvelle destination vélo

10 000. C'est le nombre de cyclotouristes estimé qui devrait emprunter la Scandibérique sur une année. Et avec, en moyenne, 65€ dépensés par jour (contre 54€ pour les touristes "classiques"), ils devraient engendrer des retombées économiques majeures pour les territoires traversées, dont Mont de Marsan Agglo. *"Conscients des enjeux de la Scandibérique, nous avons souhaité accélérer la mise en œuvre de ce projet qui vient renforcer la politique de l'Agglo en faveur des modes de déplacement doux"* souligne Véronique Gleyze, vice-présidente de l'Agglo en charge du Parc Naturel Urbain, de l'Environnement et du Développement Durable.

En accueillant une partie de l'itinéraire de l'Eurovélo 3, l'agglo deviendra une destination cyclotouristique phare, renforçant sa visibilité sur un marché en pleine expansion. Pour répondre aux attentes de cette clientèle, un travail de qualification de l'offre a été établi par l'Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat (OTCA) en lien avec le Comité Départemental du Tourisme des Landes. La marque Accueil Vélo permet de certifier un accueil et des services de qualité auprès des cyclistes. Parmi les structures référencées, le musée Despiau-Wlérick est le premier lieu de visite de l'agglo à avoir été labellisé.

Balade dans les Landes intérieures

Entre voies vertes et voies urbaines, l'itinéraire défini privilégie la découverte des villes et villages de l'agglomération et la valorisation de leurs richesses naturelles et patrimoniales : musée Despiau-Wlérick, base de loisirs du Marsan, site de Castets…Une balade originale dans les Landes intérieures, au plus près de la nature.

Pour permettre l'intégration à l'Eurovélo n°3, des travaux d'aménagement ont été nécessaires pour relier plusieurs tronçons de l'itinéraire entre Saint-Perdon et Saint-Pierre-du-Mont. Débuté fin mars, le chantier s'étendra jusqu'au mois de mai, représentant près de 3000 mètres de voies vertes. Les deux-roues non motorisés pourront ainsi circuler en toute sécurité : une partie de l'itinéraire est aménagé uniquement pour les vélos, le reste du parcours emprunte des routes peu fréquentées de l'agglo avec une signalétique adaptée. *"L'itinéraire empruntant des tracés existants, il était nécessaire d'assurer sa continuité et de mettre en œuvre une signalétique coordonnée pour l'ensemble des territoires. L'Agglo a donc fait le choix de transférer vers le Département la maîtrise d'ouvrage de la mise en œuvre de cette signalisation"* précise Véronique Gleyze. Rendez-vous le 2 juin pour découvrir ce nouvel équipement cyclo.

Toutes les infos sur le site de l'OTCA : visitmontdemarsan.fr

visitMontdeMarsan

INTERVIEW Dès juin, Saint-Perdon deviendra une halte de repos pour les cyclistes de la Scandibérique. Quels sont les avantages pour la commune ? Éléments de réponse avec Jean-Louis Darrieutort, maire de Saint-Perdon.

"Avant tout, le passage de la Scandibérique est l'occasion de pouvoir répondre à un réel besoin sécuritaire. Nous avons dans la commune une cité militaire et tous les jours des groupes de 8-10 cyclistes empruntent la 2x2 voies pour rejoindre la base aérienne. Les adolescents prennent également cette route à vélo pour rejoindre Mont de Marsan. C'est un réel danger.

L'arrivée de la Scandibérique, qui reliera Saint-Perdon à Saint-Pierre-du-Mont, permettra aux militaires de rejoindre leur lieu de travail en toute sécurité. Les jeunes saint-perdonnais pourront aussi accéder en toute tranquillité à la Base de loisirs du Marsan. Au-delà de la sécurité des administrés, l'aspect touristique est à prendre en considération.

L'Eurovélo 3 devrait drainer du monde à Saint-Perdon, puisqu'elle traverse le cœur du village. Nous espérons donc des retombées économiques pour les commerçants. Les cyclistes pourront découvrir les nouveaux équipements du centre-bourg (voir p.15) *et profiter des aménagements qu'offre Saint-Perdon."*

Le dimanche 10 juin c'est la fête du vélo !
Partez à la découverte des parcours de mémoire des deux guerres mondiales avec l'association Place au vélo Marsan.

Le Grand Printemps des Landes est de retour

TOURISME Fort du succès des éditions précédentes, le Grand Printemps des Landes revient cette année dans sa version élargie.

Durant trois mois, dans tout le département, plus de 1 200 animations sont proposées à la fois aux locaux et aux touristes. Impossible donc de s'ennuyer pendant les nombreux ponts de mai et tous vos autres moments de temps libre. Dans l'agglomération montoise, une trentaine d'animations sont prévues : concert, atelier herboristerie, conférence, visite de ferme apicole… Il y en aura pour tous les goûts !

Grand Printemps des Landes, jusqu'au 21 juin
Informations sur www.printemps-des-landes.com ou directement auprès de l'Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat.

Publicité

Télex

L'Optam : sans impact sur vos remboursements / + d'infos sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F170 ▶ Tous les droits au même endroit pour les jeunes landais de 14 à 25 ans / Disponible depuis ton smartphone ou ta tablette**alendroit40.fr** ▶ **Habitat /** Des aides pour les propriétaires / En 2018, Mont de Marsan Agglo poursuit ses actions en faveur de l'amélioration de l'habitat privé sur le territoire / Mandatée par l'Agglomération, l'association SOLIHA Landes apporte des conseils aux propriétaires / Permanences: tous les mercredis de 10h à 13h au Pôle Technique de l'Agglomération (8 rue du Maréchal Bosquet à Mont de Marsan)

▲Une charte “Entreprises et quartiers”

Le vendredi 9 février, Frédéric Périssat, préfet des Landes, Charles Dayot, président de Mont de Marsan Agglo et une quinzaine d'entreprises du territoire, ont signé la charte “Entreprises et Quartiers”. Cette charte a pour vocation de développer le partenariat avec les entreprises en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la Politique de Ville de Mont de Marsan Agglo.
À ce jour, c'est une quinzaine d'entreprises signataires nationales ou locales, reflétant la diversité et la richesse du territoire landais, qui se sont engagées au travers de cette charte. Ces structures mettent en œuvre un ensemble d'actions concrètes, contribuant au développement économique, social et culturel de ces quartiers prioritaires. À l'image de Fauvel Formation, installée zone d'activité de Mamoura à Saint-Avit, *“l'intérêt est de séduire des jeunes et de les orienter vers des secteurs d'activités où la demande est forte mais qui n'attirent pas“* comme le souligne Karine Tauzia, directrice générale de Fauvel. *“Cette signature est pour nous une manière de nous inscrire dans le développement économique et de l'emploi sur notre territoire. Au travers de journées d'information, nous allons pouvoir sensibiliser les jeunes aux secteurs du transport, du BTP et de la logistique et les aider à monter leur projet de formation”* ajoute t-elle. L'entreprise a d'ailleurs été mandatée par la Région pour former des jeunes sans emploi et les aider à trouver un métier.
Parmi les entreprises signataires: Carrefour, Morgan Services, SNCF, Orange, Synergie, BGE TEC GE COOP, Manpower, La Poste...

Un 3e appel à projets pour les quartiers prioritaires

CONTRAT DE VILLE Le 3e appel à projets du Contrat de Ville de Mont de Marsan Agglo* vient d'être validé. Il valorise de nombreuses actions menées dans différents domaines.

Cette année, c'est une enveloppe de 333 000 € qui est partagée entre 59 projets à destination des quartiers prioritaires de notre territoire. L'année 2018 compte 19 nouveaux projets/actions comme l'opération “Nos quartiers ont du talent”, le CREPI (Club régional d'entreprises partenaires de l'insertion), la boxe thaï ou encore l'association familiale laïque... Ce Contrat de Ville se focalise sur 3 axes de travail: le développement de l'activité économique et de l'emploi, la cohésion sociale et le cadre de vie et le renouvellement urbain. La santé, l'accès aux soins, la cohésion, l'accès aux droits, la formation et l'apprentissage, l'éducation et la parentalité... sont autant de sous-thématiques abordées par le biais de ces projets. Les différentes initiatives doivent favoriser le développement et l'ouverture des quartiers prioritaires sur le reste du territoire. Les lauréats des appels à projets participent ensuite à des groupes de travail et chaque association ou structure subventionnée est évaluée à mi-parcours de son projet pour un suivi complet.

**Signé en 2015, le Contrat de Ville de Mont de Marsan Agglo formalise l'engagement de différents partenaires vis-à-vis des habitants des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville que sont les quartiers du Peyrouat (élargi à Hélène Boucher et au Gouaillardet) et le quartier de la Moustey.*

Un exemple parmi tant d'autres, la PrépaSport lancée en 2017 par le Stade Montois Omnisports, propose la réinsertion de jeunes en difficulté par le biais du sport. Pendant un an, les jeunes du territoire âgés de 16 à 25 ans, souvent en rupture sociétale, vivent une immersion dans les 32 sections sportives du Stade Montois et bénéficient de stages en entreprise. En partie financé par Mont de Marsan Agglo dans le cadre de son Contrat de Ville, PrépaSport permet à ces jeunes de trouver leur voie, de passer leur permis, de préparer un brevet d'animateur ou encore de surveillant de baignade. La première session a accueilli 24 jeunes dont 5 qui sont désormais en situation d'emploi (2 en CDI), 5 qui ont repris une formation, 2 inscrits sur un parcours de remobilisation à la Mission locale, 5 inscrits en agence d'intérim, 1 en Service Civique et 1 en validation BAFA. Efficace !

Animations au bureau d'accueil de la Politique de la Ville Quartier Nord

Le service d'animation et du développement social de la Direction de la Politique de la Ville de l'Agglo s'installe dans les locaux de l'ancienne bibliothèque du Marque-pages (au-dessus de la crèche) au quartier Nord. Les animateurs de quartier vous proposeront plusieurs animations ponctuelles:

✖ **Rencontre les mercredis après-midis** entre la jeunesse et les animateurs pour diverses activités: 16 mai et 6 juin.

✖ **Accueil des 6-11 ans pour des animations citoyennes,** un mercredi par mois: le 30 mai et le 20 juin.

L'association Teenager Peyrouat se réunit pour travailler sur différents projets, accompagnée des animateurs le deuxième mercredi de chaque mois.

Permanences tout public:

✖ **Accueil pour la médiation sociale:** lieu ressource ouvert à tous les habitants, où chacun peut être conseillé, informé, accompagné et orienté vers le bon service pour réaliser les démarches de la vie quotidienne.
Bureaux ouverts 8h30-12h et 13h30-17h.

✖ **Accès au droit avec l'association Infodroits:** le 1er vendredi du mois 9h30-11h30, les rendez-vous sont pris auprès du secrétariat d'Infodroits au 05 58 83 87 91.
(Vendredis 4/05, 1er/06, 6/07, 7/09, 5/10, 9/11, 7/12)

✖ **Insertion et accompagnement professionnel:** tous les mardis après-midi 13h30-17h.

✖ **Ateliers “Bien-être” :** avec le CIDFF le vendredi 27 avril: présentation de l'atelier avec son intervenante, Michèle Solureau au groupe de mamans.
(Vendredis 25/05, 29/06, 28/09, 26/10, 30/11 et 21/12 entre 14h et 16h30)

Télex

Le 2e mercredi du mois, la permanence est dédiée aux économies d'énergie Simple, pratique, économique, pour vos déplacements sur l'ensemble du territoire du Marsan Agglo pensez Tma ! **Choisissez le bus ou le vélo ! reseautma.com** ▶ **Aménager son logement pour bien vieillir,** pour prévenir la perte d'autonomie jamenagemonlogement.fr

LES BOURGS REFAITS À NEUF

AMÉNAGEMENT Il y a 17 ans, Mont de Marsan Agglo débutait son programme de rénovation des centre-bourgs. L'aménagement de la traversée de Saint-Perdon, démarré fin mars, marque la fin de ce projet d'envergure. L'occasion de revenir sur ces opérations qui ont considérablement transformé les communes de notre territoire.

Favoriser l'amélioration du cadre de vie

Lieux d'ancrage historique pour les communes, les centre-bourgs sont des repères visuels et géographiques partagés par tous. Ces espaces publics sont révélateurs de l'attractivité et du dynamisme des villes et villages. Ils constituent un élément essentiel de la qualité de vie des habitants. Depuis plusieurs années, le déclin des centre-bourgs s'accentue, nécessitant une adaptation des espaces publics. Pour éviter cela, Mont de Marsan Agglo s'attache à développer une politique de requalification et d'embellissement des bourgs. Menées conjointement avec les communes, ces opérations ont permis de rénover l'ensemble des centre-bourgs du territoire, leur redonnant ainsi leurs fonctions de lieux de rencontres et d'activités.

Poursuivre la dynamique engagée

Sécurisation des traversées, valorisation du patrimoine bâti, mise en relation des équipements publics,... des travaux alliant à la fois esthétique et fonctionnalité ont permis de réaffirmer les spécificités de chaque commune, tout en respectant leur ancrage historique. Pour faciliter l'intégration des nouveaux espaces publics, l'utilisation de matériaux locaux a été privilégiée, donnant un caractère unique à chaque centre-bourg. Plus qu'un simple travail d'aménagement, c'est avant tout une réflexion autour de la qualité de vie des habitants de l'agglo qui a été menée. Initiée en 2001, la politique de réfection des centre-bourgs se termine cette année avec l'aménagement de la traversée de Saint-Perdon (voir p.15).

Souhaitant poursuivre cette dynamique, Mont de Marsan Agglo envisage de mener un travail de réflexion pour permettre aux communes de poursuivre leur développement. La ville de Mont de Marsan, quant à elle, a été retenue pour le plan Action cœur de ville. Un programme national qui sera mis en œuvre entre 2018 et 2022 et qui lui permettra de renforcer ses fonctions de cœur d'agglo.

Près de 3M€, c'est le coût global de ce programme

ENTRETIEN AVEC...
Charles Dayot, président de Mont de Marsan Agglo.

Pourquoi l'Agglo a-t-elle souhaité mettre en place cette politique de rénovation des centre-bourgs ?
Les centre-bourgs constituent le cœur des villes et villages de l'Agglo. Pour renforcer leur attractivité, Mont de Marsan Agglo a souhaité faire évoluer ses espaces publics afin d'y développer une meilleure qualité de vie et ainsi donner envie aux habitants de se réapproprier ces lieux. Pour ce faire, la priorité a été donnée à la vie locale en soutenant les activités économiques de proximité via l'accès aux commerces. La question de la sécurité a également été au centre de ces transformations, de même que la recherche d'équilibre entre la circulation automobile et les mobilités douces. Ce travail de longue haleine, engagé par mes prédécesseurs et mené main dans la main avec les différentes communes, a permis de structurer l'ensemble du territoire. Une politique d'embellissement qui m'est chère et à laquelle je souhaite donner une nouvelle impulsion.

Comment l'Agglo compte-t-elle poursuivre la dynamique engagée ?
Comme cela a été annoncé récemment, Mont de Marsan a été retenue pour le plan Action cœur de ville. Ce programme viendra poursuivre et accélérer les actions que nous avons déjà impulsées en matière d'attractivité de notre cœur d'agglo. Seuls, nous ne pourrions pas assumer le portage financier des différentes opérations à mener. C'est donc une excellente opportunité pour Mont de Marsan Agglo. Cinq axes de travail seront développés : offre attractive de l'habitat ; développement commercial équilibré ; développement de l'accessibilité, de la mobilité et des connexions ; mise en valeur des formes urbaines, de l'espace public et du patrimoine ; accès aux équipements et aux services publics. Ce dispositif pourra être élargi en direction des habitants du territoire.

Qu'en est-il des communes rurales ?
Le plan Action cœur de ville est avant tout un projet de territoire qui permettra de renforcer la place centrale de Mont de Marsan et par là même le dynamisme des communes de l'agglo en créant une nouvelle vitalité qui profitera à l'ensemble du territoire. Pour aller plus loin, nous réfléchissons également à la signature d'un contrat de ruralité avec l'État. L'objectif est de coordonner tous les outils, dispositifs et moyens existants pour développer les communes rurales et accélérer les projets concrets aux services des habitants et des commerçants. Il se décline en plan d'actions comprenant 6 thématiques obligatoires : accès aux services et aux soins ; revitalisation des centre-bourgs ; attractivité du territoire ; services liés à la mobilité ; transition écologique et cohésion sociale. C'est une suite logique à la politique de rénovation des bourgs que l'Agglo a menée depuis 17 ans. Pour cela, nous devons opérer un travail de réflexion avec les communes afin de recenser les différents projets et mettre en place une stratégie viable.

Pour plus d'attractivité et de sécurité

COMMUNES RURALES Les travaux menés par Mont de Marsan Agglo dans le cadre du programme de rénovation des centre-bourgs ont eu pour fil conducteur le renforcement de l'attractivité de ces espaces de vie, tout en assurant la sécurité des usagers.

Mettre en valeur la diversité et la richesse des communes de notre territoire. Voici la stratégie globale poursuivie par l'Agglomération pour ses centre-bourgs. Cela se traduit tout d'abord par un travail sur la qualité paysagère des espaces centraux. Revégétaliser, améliorer les cheminements entre les équipements, créer des lieux de vie communs... En rendant le cœur des villages plus agréable et accueillant, l'Agglo souhaite que les habitants s'approprient l'espace public et s'investissent ainsi d'autant plus dans la vie locale. Cette amélioration du cadre de vie passe également par une meilleure sécurisation des déplacements. Le partage de la voirie est repensé et les modes dits "actifs" (vélo, marche...) favorisés. Les bâtiments publics et autres équipements de proximité sont, quant à eux, mis en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Par ailleurs, des travaux permettant l'apaisement de la vitesse sont menés ainsi que l'enfouissement des réseaux et l'amélioration du système d'éclairage public.

Retour en images sur les principales opérations conduites au fil des ans dans les communes rurales de l'agglomération.

▲ **Geloux (2016)**
Requalification du parvis de la mairie, création d'îlots végétaux et d'un mini-giratoire

▲ **Uchacq-et-Parentis (2001)**
Travail sur les liaisons entre les équipements publics, sécurisation de la traversée du centre-bourg

▲ **Saint-Avit (2012)**
Aménagement paysager de la liaison mairie-église-lotissement

▲ **Lucbardez-et-Bargues (2015)**
Création d'un cheminement piéton sécurisé entre l'église et la mairie

▲ **Bostens (2010)**
Mise en valeur de l'église classée Monument Historique, liaison avec le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle

▲ **Saint-Martin-d'Oney (2017)**
Sécurisation de la traversée du centre-bourg, aménagement de cheminement doux

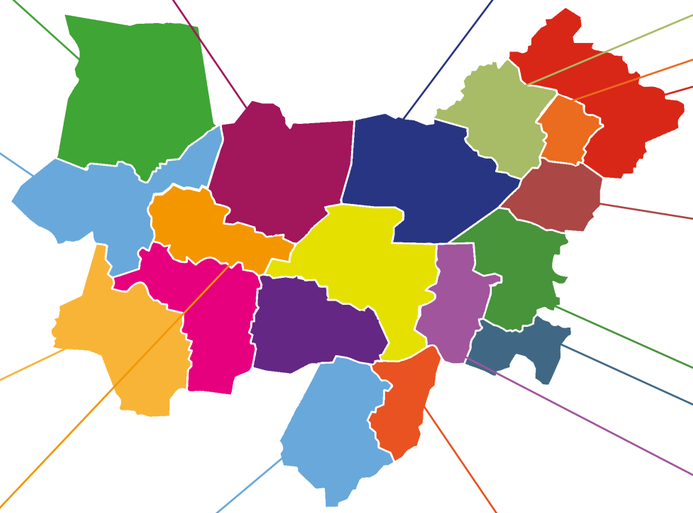

▲ **Pouydesseaux (2012)**
Sécurisation de la traversée du centre-bourg

▲ **Gaillères (2011)**
Aménagement d'une terrasse pour le restaurant, création de liaisons douces, mise en valeur du patrimoine communal

▲ **Campagne (2014)**
Valorisation des espaces publics, création d'un square, aménagements pour les piétons

▲ **Bougue (2007)**
Mise en valeur de l'église, sécurisation de la traversée du centre-bourg

▲ **Campet-Lamolère (2004)**
Sécurisation de la traversée du centre-bourg, amélioration des liaisons entre le lotissement, la mairie et le restaurant

▲ **Benquet (2013)**
Réaménagement du parvis de la mairie, mise en accessibilité des cheminements piétons et organisation du stationnement

▲ **Bretagne-de-Marsan (2005, 2014)**
Création d'un espace paysager au centre-bourg et travail sur les liaisons mairie-école-salle associative

▲ **Mazerolles (2001)**
Travail sur les liaisons entre les équipements publics

▲ **Laglorieuse (2001)**
Partage de l'espace public, mise en valeur du parvis de la mairie et de l'église

Saint-Pierre-du-Mont et Mont de Marsan s'embellissent aussi

SAINT-PIERRE-DU-MONT Entre 2004 et 2011, le bourg de Saint-Pierre-du-Mont a connu de multiples transformations qui ont permis de redynamiser le centre-ville et créer de nouveaux services à destination des usagers.

Cette transformation s'est déroulée en plusieurs phases, qui se sont articulées autour des projets immobiliers du cœur de ville :

✖ **2004/2009 :** acquisition d'espaces vierges pour implanter des lotissements, l'EHPAD, le Pôle culturel, des centres médicaux (médecins, kinés, vétérinaires, médecine du travail…) et des résidences.

✖ **2006-2007 :** démolition de vieux bâtiments entre l'avenue Camille Brettes et l'avenue Georges Sabde pour y implanter un pôle commercial.

✖ **2006 :** réaménagement du square entre la mairie et le forum de la culture et des loisirs.

✖ **2010/2011 :** construction de la nouvelle mairie et réaménagement de ses abords.

MONT DE MARSAN La ville connaît depuis 10 ans de grandes mutations avec la réalisation de projets d'envergure tendant à améliorer l'habitat et à redynamiser le centre-ville. Ces différents chantiers s'inscrivent dans le projet global "Cœur de ville".

✖ **Depuis 2009 :** opération rénovation des façades en cœur de ville – 37 projets réalisés.

✖ **Depuis 2011 :** OPAH RU, Opération d'Aménagement de l'Habitat, portée par Mont de Marsan Agglo.

✖ **2011 :** requalification de la place Pitrac en zone piétonne.

✖ **2011 :** réhabilitation de la rue Saint-François en rue piétonne avec installation de bornes automatiques.

✖ **2016 :** rénovation de l'avenue Sadi Carnot.

✖ **2016/2017 :** réaménagement de la place Saint-Roch.

✖ **2018 :** rénovation de la rue Cazaillas.

✖ **Depuis 2015 :** remplacement de l'éclairage public (place Pancaut, rue Gambetta, place Saint-Roch, place Charles-de-Gaulle, avenue Sadi Carnot…)

Projet "Rivières dans la ville" en 3 phases

✖ **2011 :** réaménagement de la place Charles-de-Gaulle.

✖ **2012/2013 :** réaménagement de la Cale de l'abreuvoir.

✖ **2013/2014 :** requalification des quai de la Midouze et quai Méchin. Harmonisation des espaces de la zone de confluence.

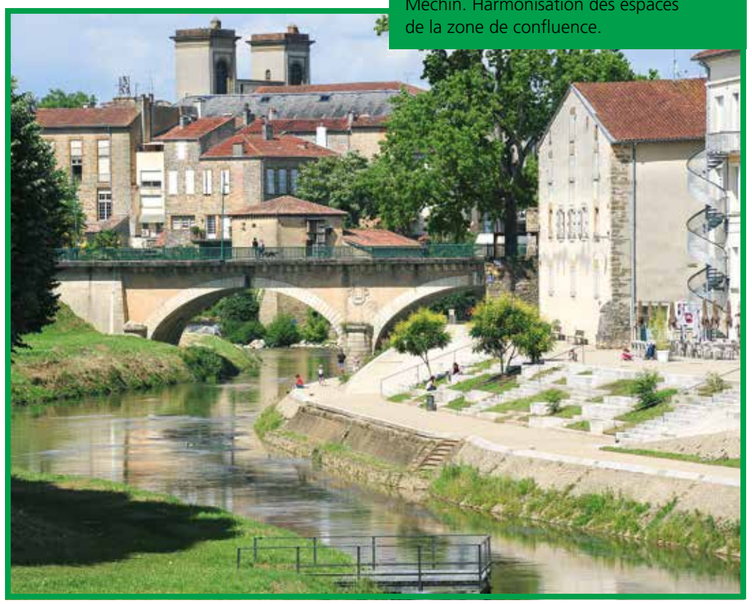

MICRO-TROTTOIR Premiers usagers de ces nouveaux espaces publics, que pensent les commerçants de l'agglo de ces travaux d'embellissement dans leur commune respective ?

Barbara Martin

Palais du café, avenue Sadi-Carnot à Mont de Marsan

"Depuis que les travaux ont été réalisés, je trouve que l'accès au cœur de ville est beaucoup plus agréable. C'est plus vivant. Ça fait 12 ans que je suis installée ici et je dois dire que les aménagements ont donné plus de visibilité à mon commerce. Mon activité est en hausse depuis. Et même si les travaux ont été un peu longs, on n'a rien sans rien ! Ma terrasse est plus grande et les accès plus larges, ce qui est notamment très bien pour les handicapés. La municipalité a fait beaucoup pour la ville et je suis très contente"

Virginie Danglot

Restaurant Au cœur des Landes à Gaillères

"J'ai pu constater que les habitants de la commune avaient un ressenti très positif quant au réaménagement du centre de Gaillères. Le bourg est beaucoup plus agréable à vivre, avec plus de place et de sécurité pour les piétons. La terrasse créée devant notre restaurant nous permet de mettre en place plus d'animations aux beaux jours, comme des concerts… Ces travaux sont une véritable plus-value pour notre commerce mais aussi pour la commune, les gens venant de l'extérieur nous disent souvent Qu'est-ce qu'il est mignon votre village ! *; Gaillères est devenue plus attractive, cela donne vraiment envie de s'y installer."*

Saint-Perdon, un nouveau bourg pour juin

TRAVAUX Démarré en mars, l'aménagement du bourg de Saint-Perdon, porté par les services de l'Agglo, marque la dernière opération de cette politique d'embellissement des centre-bourgs.

Au total, 4000 m² seront aménagés pour permettre une mise en accessibilité et une sécurisation de l'espace public. Afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse, une zone à 30 km/h et un plateau ralentisseur seront mis en place. Le stationnement et les sens de circulation seront également réorganisés. Autre priorité : optimiser le déplacement et le confort des piétons. Et pour accroître l'attractivité du bourg, le végétal sera au cœur du projet. 933 m² de massifs vivaces, pelouses et plantations viendront renforcer l'image de commune "verte" attribuée à Saint-Perdon et compléteront les coulées vertes. Les habitants devront patienter jusqu'en juin pour découvrir leur nouveau centre-bourg.

Montant de l'opération : 620 000€ TTC
Financeurs : Mont de Marsan Agglo, commune de Saint-Perdon, Conseil départemental des Landes et SYDEC

INTERVIEW Jean-Louis Darrieutort, maire de Saint-Perdon est un maire heureux, qui voit sa commune changer de visage pour une plus grande attractivité de son bourg.

Qu'est-ce que ce réaménagement du bourg va changer pour votre commune ?

Tout d'abord, il faut remercier l'Agglo d'avoir programmé ces réaménagements car la plupart des communes n'auraient pas pu assumer seules des travaux d'une telle envergure. Cette politique d'aménagement des bourgs est un vrai plus pour leur embellissement. Nous avons dans notre cœur de village plusieurs commerces et services (kiné, supérette, boulangerie, école, mairie…) et le cheminement entre les zones résidentielles et ce cœur de village se faisait par des trottoirs très étroits. Il nous fallait donc garantir avant tout la sécurité de nos administrés. Nous assurons avec ces aménagements une liaison douce entre ces zones. En termes d'agencement paysager, nous ouvrons les espaces et notamment le talus situé face à la mairie en contrebas de l'église pour aérer la zone et créer un point de vue sur la commune. Les gens pourront ainsi s'approprier ces espaces qui jusqu'ici n'étaient pas exploités.

Comment ce projet d'aménagement du bourg a-t-il été accueilli par les habitants ?

Cela s'est très bien passé. Nous avons eu une réunion publique en décembre et les habitants ont très vite adhéré au projet. Les parents ont bien saisi l'intérêt de sécuriser les abords de l'école, tout comme les assistants maternels. Saint-Perdon est un village où il fait bon vivre. Nous avons un tissu associatif très important qui séduit déjà pas mal de gens, mais ce cœur de village réaménagé sera un endroit supplémentaire où flâner et profiter de la douceur de vivre de la commune. Avec l'arrivée de la Scandibérique (cf. article p.9) et ces travaux d'amélioration du centre-bourg, Saint-Perdon devrait encore en charmer plus d'un !

Publicité

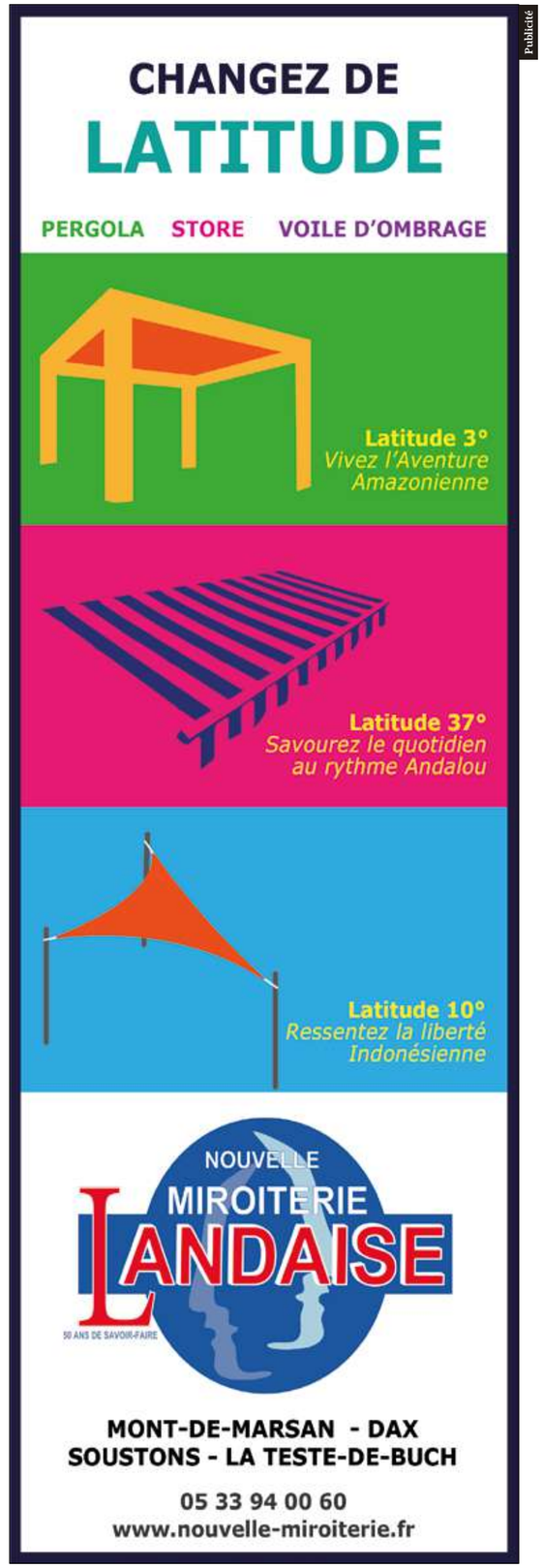

▲30 ans au service de l'insertion professionnelle

Basée à Mont de Marsan, l'Association Solidarité Travail (AST) a pour vocation d'aider les personnes en difficulté à rechercher du travail. Depuis 30 ans, la structure, spécialiste du service à la personne, met à la disposition des particuliers, des associations, des collectivités territoriales et des entreprises de l'agglomération, du personnel pour effectuer leurs tâches quotidiennes.
Un processus d'insertion par l'activité économique qui comptait pas moins de 645 clients en 2017, dont la Ville de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglo. L'année dernière, les deux collectivités ont fait appel aux services de l'AST pour des missions de manutention, de secrétariat... Au total, une vingtaine de personnes ont été recrutées pour près de 150 jours de travail. Des missions qui, pour certaines, seront prolongées en 2018.

Association Solidarité Travail, 16 rue Maubec, 40000 Mont de Marsan
05 58 06 84 47 / Du lundi au vendredi 8h30-12h / 14h-17h

Ne jetez plus, donnez !

AGIR Vous entreposez chez vous des meubles ou de l'électroménager dont vous n'avez plus l'utilité ? Faites-en don au Secours populaire français.

Vêtements, jouets et livres ne sont pas les seuls dons qu'il est possible de faire au Secours populaire. Basée à la Plateforme Sociale du Marsan, l'association collecte également du mobilier et des appareils ménagers pour permettre à des personnes en difficulté de s'équiper. Vous ne pouvez pas les transporter ? Faites appel au service de collecte à domicile du Secours populaire.

Comment procéder ?

Contactez le Secours populaire en précisant les équipements que vous souhaitez donner. Une fois le rendez-vous fixé, les bénévoles viendront les récupérer directement chez vous. Les dons sont ensuite triés avant d'être redistribués. *"Pour les bénéficiaires ne disposant pas de véhicules adaptés, nous proposons également un service de livraison à domicile"* précise Françoise Poggi, présidente de l'association.

Secours populaire français, Plateforme Sociale du Marsan / 05 58 46 41 32

Des lycéens solidaires

INITIATIVE LYCÉENNE "Un p'tit geste pour un grand bien", c'est le nom de la collecte mise en place par le lycée Frédéric Estève en partenariat avec la Plateforme Sociale du Marsan.

Sous la responsabilité des membres du Conseil de la Vie Lycéenne (CVL), la collecte, organisée du 29 janvier au 30 mars à la maison des lycéens, a permis de récolter shampoings, déodorants, dentifrices, brosses à dents, rasoirs... des produits qui seront mis à disposition dans les espaces douches de la Plateforme. Un projet avant tout pédagogique de sensibilisation à l'action sociale et solidaire qui a suscité l'intérêt des lycéens. Aujourd'hui, les élus du CVL n'ont qu'une seule idée en tête : poursuivre cette démarche et l'élargir à d'autres lycées montois. Des jeunes impliqués et concernés qui prouvent qu'il n'y a pas d'âge pour devenir ambassadeurs de l'action sociale.

Veille canicule : pensez à vous inscrire

✖ Dans le cadre de la veille canicule mise en place du 1er juin au 31 août, le CCAS de Mont de Marsan et le CIAS du Marsan recensent les personnes fragiles et isolées. Pour les Montois de plus de 60 ans, le formulaire est disponible à tout moment sur le site de la Ville et au CCAS. Les agents du CIAS distribuent quant à eux, aux bénéficiaires suivis à domicile, un formulaire de renseignements depuis le début du mois d'avril. Certaines communes peuvent aussi mettre en place des procédures. Pour en savoir plus, renseignez-vous directement auprès de votre mairie.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Mont de Marsan
375 avenue de Nonères, 40000 Mont de Marsan
*05 58 46 64 40 / **montdemarsan.fr***

Ouverture au public : du lundi au vendredi 8h-12h / 13h30-17h30 (16h30 le vendredi)

Publicité

COLAS EMBELLISSEZ VOS EXTÉRIEURS

COLAS & VOUS
www.colasetvous.fr

NOTRE SAVOIR-FAIRE
AU SERVICE DES PARTICULIERS

AGENCE LANDES
05 58 05 53 40
0 805 210 805 Service & appel gratuits

ZONE CIRCULABLE — AMÉNAGEZ VOS ACCÈS
ZONE PIÉTONNE — SOYEZ FIER DE VOTRE ALLÉE
TERRASSE — REDESSINEZ VOTRE TERRASSE

LGV : la mobilité, enjeu majeur pour le territoire

TRANSPORTS Suite au rapport du Conseil d'orientation des infrastructures, préconisant le report de la LGV Bordeaux-Dax après 2037, 15 élus landais, dont Charles Dayot, maire de Mont de Marsan et président de Mont de Marsan Agglo, se sont unis pour faire entendre leur désaccord.

Ensemble, les élus landais ont établi une motion commune, baptisée "motion des Landes", adressée au Gouvernement. Ils y rappellent l'importance de la LGV Bordeaux-Dax pour le département en termes de développement, d'attractivité économique et d'accessibilité, et demandent sa réalisation pour 2024.

Infléchir la position du Gouvernement

Aux côtés de Charles Dayot, Élisabeth Bonjean, maire de Dax et présidente du Grand Dax ; Alain Rousset, président de la Région ; Xavier Fortinon, président du Département ; les députés landais Fabien Lainé, Lionel Causse et Boris Vallaud et les sénateurs des Landes Éric Kerrouche et Monique Lubin, ont présenté leurs arguments à la ministre des Transports Élisabeth Borne, en présence de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, le 27 février dernier. Plébiscitée à 80% par les habitants de la région, la LGV Bordeaux-Dax permettra de conforter et développer le tissu industriel, agricole, touristique et thermal en améliorant les relations commerciales avec la péninsule ibérique. Les élus ont ainsi réaffirmé le caractère européen de cette ligne ferroviaire. Concernant son financement, des pistes de réflexion ont également été apportées. Si la ministre n'a pas confirmé l'abandon de la ligne à grande vitesse, les élus landais entendent tout de même maintenir la pression autour de ce projet d'envergure pour le territoire.
En lien avec la volonté du Gouvernement de moderniser le réseau ferré existant et mettre l'accent sur les transports du quotidien, la Ville de Mont de Marsan souhaite également que la ligne Mont de Marsan-Bordeaux fasse l'objet d'une attention particulière, notamment pour améliorer le confort de ses usagers.
Autre priorité en matière d'aménagement du territoire, les travaux d'élargissement et de modernisation attendus sur la portion de route entre le rond-point du SDIS et le Caloy, reliant Mont de Marsan à l'A65. L'appel a été lancé auprès du Conseil départemental des Landes pour réaliser ces travaux au plus vite. *"En 2018, la mobilité reste plus que jamais au cœur des préoccupations de Mont de Marsan Agglo"*, conclut Charles Dayot.

Dernière minute

Le Conseil d'État a rejeté les sept requêtes déposées contre la déclaration d'utilité publique (DUP) pour le double projet de LGV au sud de Bordeaux. Rejetant les arguments des communes, associations de défense de l'environnement ou des terroirs viticoles, et simples particuliers, le Conseil d'État juge que *"les coûts, les atteintes portées à la propriété privée et les risques pour les autres lignes de transport ne sont pas de nature"* à revoir le projet. Pas plus que les atteintes *"à l'environnement, l'agriculture, la viticulture, la forêt, aux monuments historiques et la chasse"*, suffisamment réduites.

▲ Inauguration du Campus

Le Campus, qui accueille les Écoles de Design et de Management, a vu le jour à l'initiative de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Landes et de Mont de Marsan Agglo. À l'occasion de son inauguration en présence de nombreuses personnalités, les deux écoles vous ouvrent leurs portes. Une opportunité de découvrir le parcours des étudiants au fil des cycles d'enseignement et de participer à des ateliers.

Rdv : vendredi 18 mai, 11h, Parc technologique communautaire SO Watt 236 avenue de Canenx à Mont de Marsan

Redensifier l'habitat dans l'agglo

PLUI La mise en place du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (cf m2m.ag n°13) sur Mont de Marsan Agglo suivra les préconisations légales, en particulier l'objectif chiffré d'une réduction de 50% des consommations foncières. Un objectif partagé par l'ensemble des communes.

"Aujourd'hui, l'agglomération consomme l'équivalent de 42 terrains de foot par an pour l'habitat" nous indique Bruno Ledos, directeur adjoint du Pôle Technique mutualisé de la Ville et de Mont de Marsan Agglomération. Il poursuit *"notre objectif de réduction suit simplement les différentes obligations légales présentes par exemple dans la Loi d'Orientation Agricole mais aussi dans le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires élaboré par la Région ainsi que dans notre SCOT"*. Ces textes règlementaires préconisent de réduire la consommation foncière pour préserver les espaces agricoles, sylvicoles, naturels et paysagers tout en intégrant le développement durable dans les projets afin de préserver les ressources, les trames vertes et bleues. Cela aura pour conséquence la disparition des zones de quartiers et le recentrage de l'urbanisation autour des bourgs. Plus précisément, à Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont, on ne construira plus d'habitats en dehors de l'enveloppe urbaine.

La recherche de la qualité du cadre de vie

Bruno Ledos précise *"finalement, on gère autrement l'accroissement de population : on densifie l'habitat tout en améliorant la qualité des aménagements et entrées de ville/bourg. On applique l'esprit de la loi SRU qui préconise de rapprocher les populations des lieux de services et d'emploi"*. Cette densification urbaine s'accompagnera aussi de la production volontariste de logements locatifs en particulier sociaux.
Ces axes, communs aux 18 communes, doivent maintenant être formalisés dans le PLUI. Ce dernier sera présenté et expliqué aux habitants de Mont de Marsan Agglo lors d'une réunion publique, suivie d'une séance de questions-réponses. L'enquête publique est prévue pour début 2019 avec une approbation estimée vers fin 2019. La mise en application surviendra en 2020 après validation du PLUI par les 18 communes et l'Agglo.

Télex

Mal de dos ? Le bon traitement, c'est le mouvement. / L'Assurance Maladie lance un programme global / de sensibilisation sur 3 ans pour lutter contre les fausses croyances et développer un nouveau comportement face à la lombalgie. + d'infos sur ameli.fr ▶ **Chèque énergie /** Pour aider les ménages aux revenus modestes à payer leurs factures d'énergie et (ou) les travaux de rénovation énergétique www.chequeenergie.gouv.fr ▶ Tous les mardis de mai et Juin / **Ateliers Bricolage** / La Moustey Saint Pierre du Mont Bat B 14 rdc / 13h30-16h30 ▶ 5 et 16 mai / **Visite du rucher** / Visite de la Ferme Apicole de Saint-Pierre-du-Mont et découverte de l'apiculture Warré

Le bolsín de Bougue, 1er bolsín de France

PLACE À LA RELÈVE Depuis la création du bolsín en 1995, l'idée du Cercle Taurin Soledad a toujours été d'offrir, à des jeunes novilleros, une réelle opportunité de toréer. Rendez-vous le samedi 5 mai pour la 24e édition.

De 1995 à 2017, ce sont 230 novilleros qui ont participé au bolsín. Certains vainqueurs font aujourd'hui partie du cercle très privé des matadors de toros. Citons notamment Cesar Jimenez, Fernando Cruz, Alejandro Talavante, Alvaro Lorenzo mais aussi Sébastien Castella que l'on retrouvera à la Madeleine.

Une journée festive pour tous

Cette année encore la tradition se poursuit et 10 jeunes* venus des 4 coins taurins de France et d'Espagne participeront dès 9h30 aux qualifications matinales qui sont ouvertes gratuitement au public. Ils auront la possibilité de toréer une vache de Camino de Santiago (Jean-Louis Darré). À 17h, après le repas de l'afición, trois d'entre eux fouleront le sable des arènes lors des ½ finales et finale de la novillada sans picador. Le vainqueur est assuré d'avoir un contrat pour une novillada sans picador à Mont de Marsan, Bayonne, Dax, Vic Fezensac et Plaisance du Gers.

Tournée vers les jeunes

Si cette journée est l'occasion de mettre en valeur le travail des matadors de demain, c'est aussi le bon moment pour initier les plus jeunes aux traditions taurines notamment lors de la tienta du matin. Et pour aller plus loin dans la fidélisation de la jeunesse, Charles Dayot - Maire de Mont de Marsan - et Bertrand Tortigue - Président de la régie des Fêtes - souhaitent offrir des places pour la novillada piquée de la Madeleine à des jeunes de moins de 18 ans qui assisteront à la novillada de l'après-midi**.

Gualterio Lopez (ET Béziers), Valentin Hoyos Calama (ET Salamanca), Antoine Saroul Antonito (ET Rhône Afición Fourques), Jorge Molina (ET Toledo), Rafael Leon (Malaga), Solal Calmet "Solalito" (CF De Tauromachie Nîmes), Miguel Polope (ET Valencia), Francisco Javier Fernandez (Los Barrios), Yon Lamothe (ET Adour Afición) et David Lopez Sanchez (ET Comenar Viejo)
*** Voir les conditions sur place*

Les + vidéo (voir p3)

De nouveaux logements sociaux

SAINT-MARTIN-D'ONEY La Mairie a décidé de poursuivre sa politique de revitalisation du centre-bourg avec la construction de sept nouveaux logements communaux à tarif social.

La municipalité propose ainsi cinq T3 et deux T2 à la location depuis ce mois d'avril. Les locataires qui prétendaient à investir ces logements ont été choisis en commission municipale. Les critères retenus étaient sociaux (situation financière, familiale). L'âge des candidats a également été pris en compte (jeunes du village, personnes âgées, familles…). Saint-Martin-d'Oney a financé en fonds propres la construction et a bénéficié de subventions de la part de Mont de Marsan Agglo ainsi que de la MSA.

Montant des travaux : 670 000€ TTC
Financeurs : Commune de Saint-Martin-d'Oney, Mont de Marsan Agglo et la MSA

C'est voté

SÉANCE DU 28 FÉVRIER

Aménagement

- Avenant n°7 au contrat d'exploitation de service public de transport de Mont de Marsan Agglo.
- Adhésion au Syndicat Mixte Intermodal de Nouvelle-Aquitaine (SMINA).
- Lancement des procédures de modification des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) de Mont de Marsan et de Saint-Avit pour mise en compatibilité avec le nouveau Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de la Base Aérienne 118 (BA118).

Politique de la Ville

- Avenant n°1 au protocole de Préfiguration du projet de renouvellement urbain de Mont de Marsan Agglo.

Éducation

- Coût du forfait élève d'école maternelle servant au calcul de la participation des communes extérieures pour leurs élèves scolarisés sur l'agglo.
- Versement de la subvention de Coopérative scolaire pour les écoles de Mont de Marsan Agglo (hors Syndicats scolaires) - Année 2018.

Culture et Patrimoine

- Attribution de subventions à l'Association Montoise d'Animations Culturelles – Budget 2018.

Affaires juridiques

- Modification des statuts du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Midouze.
- Désaccord sur le rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) en lien avec la LGV.

PROCHAIN CONSEIL COMMUNAUTAIRE : 19 JUIN
Retrouvez l'ensemble des projets débattus et la version audio des Conseils communautaires sur montdemarsan-agglo.fr
Séances ouvertes au public et direct sur Radio mdm

Générations e-sports se poursuit dans l'Agglo

JEU VIDÉO Depuis février, le tournoi "Générations e-sports 2018", organisé par le BIJ et l'association E-sports club, propose aux jeunes de 14 ans et plus de s'affronter lors de compétitions de jeux vidéos.

Lancé à Mont de Marsan au 1er trimestre, "Générations e-sports 2018" a déjà permis de sélectionner plusieurs jeunes qui représenteront leur quartier lors de la grande finale prévue en octobre. C'est à présent au tour des communes de l'agglomération de concourir pour désigner leurs représentants.

Prochaines compétitions

- **19 mai Gaillères,** *salle des fêtes, 14h*
- **9 juin Laglorieuse,** *salle municipale, 14h*
- **7 juillet Mont de Marsan,** *salle du Petit Bonheur, 14h*

Inscriptions obligatoires (nombre de places limitées) : Bureau Information Jeunesse
15 rue Lacataye à Mont de Marsan
05 58 03 82 63 – bij@montdemarsan.fr

Télex

▶ 27 mai / **Vide Greniers** du Conseil de Quartier Rouge Grand Bourrassé / Voie verte, Avenue des Matoles Saint Pierre du Mont - de 8h à 17h. ▶ Du 4 au 18 juin / **Le temps immobile : l'odyssée de la mémoire** / Exposition photos de Laure Dubos / Dans le hall de l'Hôtel de Ville de Saint-Pierre-du-Mont

m2m
LE MAGAZINE DE LA VILLE DE MONT DE MARSAN
bimestriel
www.montdemarsan.fr

20 **Halles de la Madeleine**
- Une nouvelle pause gourmande à Mont de Marsan

22 **Vie municipale**
- Démarche zéro pesticide
- Funéraire : les enjeux de la crémation

23 **Travaux**
- Le futur Saint-Médard

24 **Vie des quartiers**
- Nouveaux conseillers de quartiers 2018/2020
- Agenda des prochaines manifestations

26 **Culture**
- Rencontre avec Christophe Charbonnel
- 30 ans d'Arte Flamenco

28 **Jeunesse**
- 4e festival "Prête moi ta rue"
- Le BIJ vous aide dans vos projets

30 **Sports**
- Une championne de France de Boxe Thaï
- Sports d'été pour les 12-16 ans

34 **Agenda Culturel**
- Festival Moun do Brasil

Les Halles de la Madeleine ouvrent en juin

GASTRONOMIE Nous le constatons à Dax, Anglet ou plus récemment à Bordeaux, le concept de Halles séduit. Dans quelques jours, nous pourrons le vérifier à Mont de Marsan avec l'ouverture des Halles de la Madeleine.

Des Halles alimentaires sous Le Molière, quoi de plus évident! Le lieu s'y prête, le centre-ville l'attend, comme les consommateurs, d'ailleurs, qui sont en demande de produits frais et naturels et de lieux générateurs de convivialité. En juin, nous vivrons donc une nouvelle expérience de consommation qui couplera l'achat alimentaire à la dégustation de produits locaux sur place. La société Biltoki, qui a obtenu le marché de réhabilitation et d'animation des Halles montoises, a bouclé son projet avec pour objectif d'en faire un marché festif propice aux échanges et à la promotion de notre culture gastronomique. *"Nous prévoyons de créer des événements hebdomadaires afin de faire vivre les halles (concerts, nocturnes...) et de faire découvrir les produits des commerçants (accords fromages & vins, atelier* Les fruits et légumes de saison *et* Comment les déguster...*)"* ajoute la société Biltoki.

Ils seront au rendez-vous

✖ La boucherie Dartiguelongue (Christophe Dartiguelongue)
"De l'étal à votre table" résume bien sa façon de travailler. Il proposera une sélection des meilleurs produits provenant des fermes de la région. Achat traditionnel ou à déguster sur place.

✖ La crèmerie de Fabien (Fabien Lanave)
Montois d'origine, il se lance dans l'aventure après plus de 10 ans d'expérience en tant que responsable de rayon fromage d'une grande surface. Il proposera une sélection des meilleurs fromages français et locaux, à la coupe ou à déguster sur place.

✖ La P'tite Boulangerie (Arnaud Chavalier)
"Ici, rien n'est fait ailleurs" tient-il à préciser. Les pains spéciaux, pâtisserie, snacking sont pétris et cuits sur place. Tous les produits sont bio et proviennent d'acteurs locaux. Il proposera des ateliers de patisserie et de pizza.

✖ La poissonnerie Les Perles de l'Océan (Mickaël Bonnet)
Un étal de poissonnerie traditionnelle, variée et locale que l'on aimera retrouver, à l'achat ou à emporter. Il propose également un espace traiteur de la mer et une écaillerie (avec huîtres d'Oléron).

✖ Le caviste et bar à vins Lacabe & Jack (Romuald Jacinto)
Avec une gamme large et accessible.

✖ Le Café des Halles (Biltoki)
Du café matinal à l'apéro dominical, ce sera la vitrine des Halles. Vous y retrouverez les produits des commerçants à déguster dans une ambiance conviviale et animée, au gré des événements montois.

✖ Le Primeur (Cédric Peter)
Une gamme traditionnelle primeur, mais aussi un bar à salades où les gens pourront composer eux-même leur assiette.

Horaires d'ouverture :
Lundi : fermé
Du mardi au jeudi : 8h-14h
Vendredi et samedi : 8h-14h & 17h-22h
Dimanche : 8h-14h

Des alliés dans la place

PAROLE À... Ils sont installés à deux pas des Halles, 4 acteurs de la place Charles de Gaulle s'expriment sur cette imminente ouverture.

Nadia Nadif
Ô Boc'Halles ***Epicerie artisanale***
"Le système de Halles est un concept très sympa. Tout le monde est impatient de les voir enfin ouvertes. Toutes les villes ont désormais des halles marchandes et gourmandes. Cela va redonner un esprit convivial et dynamique au quartier. J'espère que cela va faire bouger le site et les alentours."

Christelle Brunissen
L'entracte ***Restaurant***
"Cela donne la perspective d'avoir plus de monde sur la place et plus de passage. Le lieu se prête parfaitement au projet car il est très beau. Le faire vivre est vraiment un plus pour le quartier. Je n'ai pas du tout peur de la concurrence. Selon moi, il y a assez de demandes pour que tout le monde y trouve son compte. Quant à la question des potentiels clients, il faut attendre de voir si ce concept va séduire et fidéliser les Montois."

Bastien d'Andréa
Le Divan ***Café/Restaurant***
"Si j'ai investi ici c'est aussi parce qu'il y avait ce projet de Halles. Cela peut devenir un vrai pôle d'attractivité pour la place. Nous allons, je l'espère, pouvoir mener des actions communes. L'avantage de la rénovation de l'habitat en centre-ville et de l'arrivée de nouvelles résidences, c'est que le nombre d'habitants dans le quartier va augmenter ces prochaines années et que cela ne peut être que positif pour les commerçants."

Bertrand Tortigue
Office du Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat
Membre du comité de direction et adjoint au maire en charge des opérations du centre-ville
"Il est sûr que cela va générer plus de flux dans le quartier. Cela va aussi permettre de compléter l'offre de restauration et de proposer des choses nouvelles que ce soit pour les habitants et pour les touristes de passage. Cela va apporter un panel de commerces que nous n'avons pas en centre-ville."

C'est voté

SÉANCE DU 19 FÉVRIER

Urbanisme
■ Régularisations emprises publiques/désaffectation et déclassement du domaine public.
■ Cession d'espace vert.
■ Suppression plafond subvention de la régie des Eaux et d'Assainissement pour requalification voie privée.
■ Protocole d'accord réfection parking du lycée Despiau.
■ Cession de terrains.
■ Convention de gestion des logements à caractère social.
■ Avis sur enquête publique : autorisation d'exploiter 2 bâtiments Rafales (installation classée pour protection environnement).

Ressources humaines
■ Mutualisation des services : création de services communs : "Direction Générale" entre Mont de Marsan Agglo, Ville de Mont de Marsan et Centre Communal d'Action Sociale "Financements extérieurs - politiques contractuelles et partenariats" entre Mont de Marsan Agglo et les 18 communes membres.

Régie des Pompes Funèbres
■ Adhésion de la Ville via la Régie des Pompes Funèbres Municipales au Contrat d'enseigne Réseau "La Maison des Obsèques".

Régie des Fêtes
■ Désignation des membres de la Commission Taurine Extra-Municipale.

Régie des Eaux
■ Demande de subvention pour recherche et réduction de micropolluants dans les eaux brutes et traitées des stations d'épuration de Mont de Marsan (Jouanas et Conte).
■ Étude schéma directeur de la géothermie – Demande de subvention ADEME.
■ Modification du règlement du service de l'eau.

Vie locale
■ Attribution de subventions de projets aux associations – Budget Ville 2018.
■ Désaccord sur le rapport du Conseil d'Orientation des Infrastructures (COI) en lien avec la LGV.

✖ PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL 26 JUIN, 19h Séances ouvertes au public et direct sur Radio mdm Retrouvez l'ensemble des projets débattus et la version audio des Conseils municipaux sur montdemarsan.fr

Un animateur numérique à votre écoute

DÉMATÉRIALISATION La réforme des modalités de délivrance des titres d'identité implique qu'une partie des démarches administratives s'effectue désormais en ligne. Pour répondre à cette évolution, le pôle Population de la Mairie a recruté un animateur numérique. Ce nouvel animateur a pour mission d'assister les usagers qui ne disposent pas d'un accès personnel à Internet et/ou qui ont des difficultés dans leurs démarches administratives en ligne.

Entre 8h et 12h, son aide peut porter sur :
✖ les pré-demandes en ligne de dossiers de cartes nationales d'identité ou de passeports qui facilitent ensuite la prise en charge de la demande des usagers dans les communes équipées de dispositifs de recueil de données biométriques
✖ les téléprocédures concernant les cartes grises : demandes de duplicata, changements d'adresse, déclarations de cession d'un véhicule, changements de titulaire…

Repas des aînés : inscrivez-vous !

MADELEINE Le repas des aînés de la Madeleine se déroulera à l'Auberge Landaise le mercredi 18 juillet à partir de 12h. Les Montois de plus de 60 ans pourront s'inscrire du 4 juin au 5 juillet au CCAS.

Les documents à fournir :
✖ Pièce d'identité pour chaque participant
✖ Justificatif de domicile de moins de 3 mois
✖ Chèque de 12€, libellé à l'ordre du Trésor public

▲Challenge Simone Signoret, 2e édition

En partenariat avec le CDHL (Comité Départemental Handisport des Landes), la MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) Simone Signoret organise la 2e édition de son challenge de boccia*/sarbacane le 30 mai prochain au hall de Nahuques. Un tournoi sportif convivial, fédérateur et solidaire, qui opposera les centres spécialisés de la région.

✖ **30 mai, 9h30-16h30,** hall de Nahuques

** La boccia est un sport de précision qui se joue avec des balles en cuir et s'apparente à la pétanque.*

Publicité

Publicité

Télex

Marché alimentaire Saint-Roch - Tous les mardis et samedis matin ▶ **Marché tous produits des Arènes** - Tous les mardis ▶ **Distribution des sacs jaunes gratuits** pour le tri sélectif le 1er jeudi du mois / Par le SITCOM / Pl. des arènes (conciergerie) - 9h-17h / Possibilité d'obtenir des sacs jaunes à l'accueil de la mairie sur demande préalable au 05 58 05 87 87 ▶ **Recrutement armée de l'air** / Tous les mardis à l'entrée de la BA118 - 10h-12h et 14h-16h ▶ **Carte d'identité – Passeport** / Afin de faciliter les échanges concernant le suivi de vos demandes de carte nationale d'identité ou de passeport / Un seul contact : cni-passeport@montdemarsan.fr

Engagez-vous dans une démarche zéro pesticide

BIODIVERSITÉ Mais que font ces herbes dites "envahissantes" près de chez vous, en ce beau matin de printemps ? Manque d'entretien ? Nature qui reprend le dessus ? Rien de tout cela. Elles sont simplement le résultat d'un changement des techniques d'entretien des espaces publics.

Poursuivant leur engagement en faveur du développement durable, la Ville de Mont de Marsan et Mont de Marsan Agglo ont fait évoluer leurs pratiques de désherbage vers des techniques alternatives, plus douces et sélectives. En effet, les produits phytosanitaires, interdits depuis le 1er janvier 2017, représentaient un danger à la fois pour la santé et pour l'environnement. Comme pour de nombreuses autres collectivités, l'adoption d'une gestion plus écologique des espaces s'est imposée naturellement, générant inévitablement l'apparition de nouveaux paysages urbains, notamment sur les trottoirs ou au pied des arbres.

Devenez un "riverain éco-citoyen"

Si l'hypercentre urbain de Mont de Marsan est désherbé régulièrement grâce à un système thermique, les quartiers résidentiels, eux, ne sont plus pris en charge. La Ville souhaite en effet impliquer directement ses habitants* dans cette démarche et les associer à la protection de leur environnement. Aussi, chaque riverain est invité à prendre part à cette opération par quelques gestes simples du quotidien : ramassage des feuilles et des déchets, entretien des pieds d'arbres, désherbage des trottoirs, nettoyage des grilles et fossés... le tout sans pesticides!

Plus d'informations : montdemarsan.fr ou proximite@montdemarsan-agglo.fr

** Les trottoirs relèvent du domaine public, mais c'est l'occupant de l'habitation qui doit en assurer l'entretien*

Quelques conseils

Entretien simple et efficace de vos trottoirs

✖ Verser l'eau de cuisson encore bouillante sur les plantes à éradiquer.
✖ Retirer manuellement les herbes indésirables en s'aidant de petits outils type binette.
✖ Favoriser les plantations d'ornement en pied de mur, pour mieux accepter la présence des végétaux et empêcher les espèces indésirables de pousser.

Le printemps est là, le service des espaces verts aussi !

Au programme :

✖ **Plantations d'arbres,** d'arbustes et de prairies fleuries sur le boulevard Nord
✖ **Végétalisation des escaliers** sur les Berges
✖ **Aménagement paysager** du giratoire de Lubéton (plantations d'hortensias vanille fraise)
✖ **Talutage** des abords de l'espace club canin Agility et plantation d'une haie persistante brise-vue
✖ **Extension de l'enclos à moutons** sur le talus G. Boniface et engazonnement des abords du stade
✖ **Replantation d'un cèdre** de l'Atlantique à la gare
✖ **Végétalisation du mur du cimetière** de Saint-Médard avec des bambous
✖ **Plantation de dix arbres** de collection dans le parc Jean-Rameau ainsi que d'arbres fruitiers, en palmette, contre le mur du lycée
✖ **Aménagement du giratoire** Despiau avec des plantes vivaces
✖ **Réfection** de toute la partie paysagère du Square des anciens combattants (arbres, massifs d'arbustes et prairies fleuries)
✖ **Création de vergers participatifs** sur le Peyrouat et aux abords de la crèche de Barbe d'Or
✖ **Sablage du terrain** du Beillet
✖ **Réfection des cours de tennis** de la Hiroire en terre battue
✖ **Carottage et regarnissage** des terrains fibrés

Répondre aux enjeux de la crémation

FUNÉRAIRE Commencée fin 2012, l'activité du crématorium montois ne cesse d'augmenter. Pour suivre cette tendance, la Ville crée de nombreux aménagements pour le devenir des cendres.

Le crématorium de Mont de Marsan, au service des familles endeuillées de tout le territoire, a vu son activité progresser d'année en année (491 crémations pour l'année 2013, 712 pour l'année 2017). Cela reflète la tendance nationale où désormais plus d'un dernier honneur aux défunts sur 3 débouche sur une crémation (1% en 1980, 36% en 2017).

Aménagement des cimetières

Le développement de la crémation a imposé la création d'aménagements cinéraires dans les cimetières montois*. Ainsi, le cimetière de Saint-Vincent-de-Paul qui possède un jardin du souvenir pour la dispersion des cendres propose de nouvelles cases de columbariums pour la conservation des urnes. Depuis 2017, le cimetière du Péglé dispose lui aussi d'un module de cases de columbarium et un deuxième sera installé cette année. Ce cimetière, récemment aménagé, proposera prochainement au public un jardin paysager du souvenir pour la dispersion des cendres et un espace cinéraire accueillant des cavurnes** où les urnes seront enterrées.

Complexe funéraire avenue de Canenx - 05 58 06 47 47
Service des cimetières - 05 58 52 38 15

** La loi du 19 décembre 2008 a interdit de conserver les cendres funéraires à son domicile. Elle a aussi restreint les lieux de dispersion des cendres funéraires, encadré de manière stricte la dispersion en pleine nature et interdit la dispersion dans les lieux publics*
***Une enquête publique sera bientôt lancée*

Publicité

Mont de Marsan PÔLE FUNÉRAIRE

05 58 46 44 44
Permanence 24h/24

POMPES FUNÈBRES MUNICIPALES
188 avenue Maréchal Foch
Ouvert du lundi au vendredi
8h-12h et 14h-18h
Samedi 9h-12h et 14h-17h
pompes.funebres@montdemarsan.fr
N° habilitation PFM/2014-40-02-005

CRÉMATORIUM
Tél. 05 58 06 47 47
FUNÉRARIUM
Tél. 05 58 06 47 46
646 avenue de Canenx
complexe.funeraire@montdemarsan.fr
N° habilitation crématorium 2014-40-02-006

ORGANISATION COMPLÈTE DES SERVICES FUNÉRAIRES
(MONT DE MARSAN & EXTÉRIEUR)
DEVIS ET RENSEIGNEMENTS GRATUITS
CONTRATS OBSÈQUES (PARTENAIRE MUTAC - N° ORIAS 07027924)
VENTE D'ARTICLES FUNÉRAIRES PERSONNALISÉS

www.pompesfunebresmontdemarsan.fr

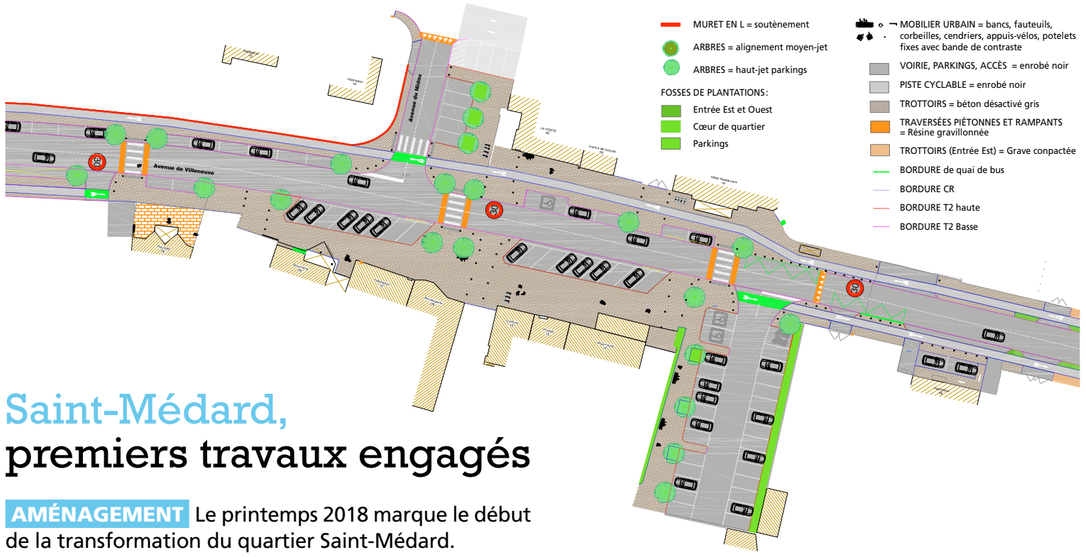

Saint-Médard, premiers travaux engagés

AMÉNAGEMENT Le printemps 2018 marque le début de la transformation du quartier Saint-Médard.

Avec plus d'une douzaine d'équipements publics et de commerces de proximité, le quartier Saint-Médard constitue un lieu d'attractivité pour ses habitants mais aussi pour les personnes de passage, qui empruntent chaque jour l'avenue de Villeneuve, entrée Est de la ville. Débutée en 2013, la concertation lancée par Mont de Marsan Agglo et la Ville de Mont de Marsan auprès des habitants et des commerçants du quartier pour imaginer le Saint-Médard de demain a laissé place à la première phase des opérations d'aménagement.

Une démarche de participation citoyenne

Pour construire un projet d'aménagement urbain de qualité qui correspond au mieux aux besoins des habitants comme des commerçants, une démarche de conception collective a été initiée. Une réflexion portée essentiellement sur la valorisation du cadre de vie du quartier et de son offre commerciale, le renouvellement des pratiques de circulation et la requalification des espaces publics. Cette démarche a été confiée aux professionnels de l'association "Passeurs" et "Marie Berthe - atelier de paysages", qui ont accompagné les différentes phases du projet. Une dizaine d'ateliers regroupant des habitants, des commerçants, des élus, des techniciens et des aménageurs ont été organisés pour proposer une esquisse d'aménagement.

À l'aube du futur Saint-Médard

Principal objectif de cet aménagement de près de 1,7M€*: la sécurisation de l'avenue de Villeneuve, tant pour les automobilistes que pour les piétons et les cyclistes. Pour ce faire, la vitesse sera réduite à 30 km/h à proximité des commerces. Un plateau ralentisseur de 200 mètres de long viendra sécuriser cet espace, matérialisé par un revêtement au sol (pavage, couleur, matériaux, etc.). Après travaux, ce sont 84 emplacements de parking qui seront disponibles, contre 72 aujourd'hui. Deux pistes cyclables d'1,5 m de large prendront place sur les confortables trottoirs, permettant ainsi de favoriser les déplacements doux.
Après plus de quatre années de réflexion, les travaux de canalisation d'eau potable ont démarré début avril en parallèle de l'enfouissement des réseaux secs (éclairage public, Orange, ERDF...) et de la réfection de l'éclairage public. Les travaux d'aménagement de voirie et d'espaces verts sont quant à eux prévus à partir de cet été pour une durée de 10 mois.

** Financeurs : Mont de Marsan Agglo, Ville de Mont de Marsan, Conseil départemental des Landes*

Une question sur les travaux ?

Les élus de votre quartier sont à votre écoute :

✖ **Jean-Marie Batby**
jean-marie.batby@montdemarsan.fr

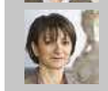

✖ **Eliane Darteyron**
eliane.darteyron@montdemarsan.fr

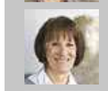

✖ **Odette Di Lorenzo**
odette.dilorenzo@montdemarsan.fr

✖ **Chantal Planchenault**
chantal.planchenault@montdemarsan.fr

N° de tél. mairie : 05 58 05 87 87

Publicité

Télex

1er dimanche du mois, **rassemblement de voitures anciennes** / Pl. Saint-Roch - 9h-12h ▶ 20 mai / **Course de voitures à pédales :** manche du championnat de France / Parking des arènes ▶ **Nouveau point d'accès au droit** / 2e & 4e merc. de chaque mois 9h-12h / Rens. : Tribunal d'instance cité Galliane 05 58 85 41 85 ▶ **Permanences Association Crématiste des Landes et ADMD** (Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité) / 1er samedi du mois 9h-12h / Maison des Assos Bd Candau - 06 33 23 08 84 / 06 88 74 02 23 ▶ **Boutique Unicef** / Ouverture du mardi au vendredi 14h-17h / 5 Cale de l'Abreuvoir - 05 58 06 33 82

Les conseils de quartier fêtent leur 10e anniversaire !

2008-2018 Cet anniversaire a donné lieu à un grand rassemblement le 1er février, réunissant anciens et nouveaux conseillers. L'occasion de les remercier pour leur engagement et leur participation active, essentiels à l'évolution des quartiers. Continuez à être force de proposition !

Que s'est-il passé en 10 ans ?

Les conseillers ont été conviés à :
✖ une réunion par mois dans chaque conseil
✖ une réunion mensuelle des présidents
✖ une assemblée plénière dans l'année, avec présentation de services nouveaux (TMA, plateforme sociale, médiathèque, boulevard Nord,…)

Pour tenir compte des aspirations de chacun, 4 commissions thématiques ont été mises en place :

✖ **la commission "animations"** prépare toutes les animations communes aux conseils de quartier (cueillette des œufs de Pâques, Fête des Jardins, vide-greniers et vide-bibliothèques, expositions, Médiévale, animations de Noël…)
✖ **la commission "cadre de vie / embellissement"** participe aux aménagements d'espaces publics (aire de jeux et réfection des allées du parc Jean Rameau, réflexion sur le réaménagement du square des anciens combattants…)
✖ **la commission "sécurité routière/déplacement"** s'attache à proposer des améliorations à apporter, et ce dans l'intérêt général
✖ **la commission "solidarité"** recherche des actions à mettre en place pour développer l'aide entre voisins notamment. Les membres de cette commission déjeunent aussi, de temps en temps, dans les clubs municipaux des aînés

Exemples de réalisations

À partir des propositions des conseils de quartier ces dix dernières années :
✖ **Centre-ville :** place Pitrac, réfection de l'îlot central de la place Pancaut avec pose de vases urbains végétalisés…
✖ **Saint-Jean-d'Août :** aménagement de l'étang du Rond, sécurisation du stade du Péglé par l'aménagement d'un espace vert
✖ **Peyrouat/Argenté/Nonères :** douchage des statues, création d'un jardin des senteurs, nouvelle aire de jeux et boîtes à livres au parc Jean-Rameau, habillage en bois de la salle Georges-Brassens…
✖ **Hippodrome :** réaménagement de l'entrée de l'hippodrome, installation de plaques de rue, 2 rues refaites (Pat Kalley et Charles de Marcy)…
✖ **Barbe d'Or :** aménagement de la place Baquarailhon, aire de Lasbordes clôturée et à côté boulodrome…
✖ **Saint-Médard :** aménagement de la place de l'église, création d'un cheminement PMR aux abords de l'église, verger participatif au square des Forsythias, pose de mobilier urbain à l'aire de fitness de Nahuques…
✖ **Beillet/Dagas/Chourié :** cheminements piétons bd Daraignez et dans le bois du Beillet, reboisement du bois de Chourié
✖ **Îlot des Arènes :** piste cyclable arènes/Dubalen, réfection du trottoir boulevard Lacaze avec végétalisation du mur

L'enveloppe allouée aux conseils de quartier a également permis : la réfection de l'allée centrale du parc Jean Rameau et la replantation d'arbres suite à la tempête Klauss, l'habillage des colonnes de collecte, l'installation de boîtes à livres et de mobiliers urbains sur les espaces publics.

Organisation :

Une fiche intervention est rédigée par les conseillers de quartier pour soumettre un aménagement (évaluation coût et opportunité par les services municipaux).
Un n° vert (0800 40 10 40) a été mis en place pour signaler tout dysfonctionnement sur le domaine public (branches ou trous sur la voirie, candélabre en panne, bouches d'égout obstruées…).

De nouvelles opérations

✖ l'opération Jardiniers solidaires reconduite pour la troisième année avec les serres municipales
✖ la mise en place de vergers participatifs (Saint-Médard, Peyrouat et Barbe d'Or)

Du lien social par le biais de manifestations

À ce jour, 14 animations sur l'année. Pour aller à la rencontre des habitants, les conseillers ont organisé des manifestations et ont mis en place des cafés rencontres (Saint-Jean d'Août, Beillet/Dagas/Chourié/Laguille). Ils participent à la réception d'accueil des nouveaux arrivants tous les ans en septembre.

Présentation de vos nouveaux conseillers de quartier 2018-2020

Une plaquette commune à tous les conseils est en cours de préparation.

✖ Centre-ville :
Bertrand Tortigue (élu référent), Jacqueline Montélimard (présidente) Fabienne Abellard, Arnaud Alibert, Guy Brèthes, Bernadette Castan, Maryte Chamonard, Christine Chaudagne, Claudine Delvallée, Eric Etchanmendy

✖ Saint-Jean d'Août :
Marie-Christine Bourdieu (élue référente), Jean-Paul Gantier (élu suppléant), Jean-Claude Priam (président), Marie-Christine Arthaud, Michel Ayral, Pauline De Michiel, Béatrice Descat, Sébastien Dugué, Michel Le Bourhis, Isabelle Linotte, Coraline Mérigot, Pierre Merlet Bonnan, Danièle Moncoucy, Véronique Passuello, Jean Pierre Toujas

✖ Peyrouat/Argenté/Nonères :
Stéphanie Cheddad (élue référente), Catherine Picquet (élue suppléante), Dominique Perrin (président), Karine Guche Giraudon (vice-présidente), Henriette Bats, Monique Berger, Marielle Carrère, Pascale Delcros, Philippe Richard, Patricia Thellier, Michèle Weyland

✖ Hippodrome :
Chantal Davidson (élue référente), Jean-Marie Batby (élu suppléant), Bernard Duboscq (président), Albertine Amusan, Gislaine Boutier, Florence Dabé, Pascal Darricarrère, Géraldine Hardy, France Maurette, René Couture

✖ Barbe d'Or/Carboué/Larrouquère :
Michel Mège (élu référent), Hervé Bayard (élu suppléant), Sophie Boulery (présidente), Roland Cescutti (vice-président), Martine Billaut, Laurence Bougue, Paul Chanal, Colette Héron, Bernadette Labat, Nicole Launer, Christian Marin Cudraz, Lionel Parent, Alain Plaindoux

✖ Saint-Médard :
Eliane Darteyron (élue référente), Odette Di Lorenzo (élue suppléante), Paulette Toesca (présidente), Lydie Cazal, Nathalie Gass, Françoise Gauthier, Roselyne Herviaux, Nathalie Mangin, Joëlle Maurin, Maria Récalde, Dominique Terrade

✖ Beillet/Dagas/Chourié/Laguille :
Chantal Couturier (élue référente), Chantal Planchenault (élue suppléante), André Massé (président), Monique Albouy, Michel Claverie, Alain Bial, Dixna Boulègue, Dominique Dubos, Patrice Lefranc, Serge Mouneyres

✖ Bourg Neuf/Crouste :
Gilles Chauvin (élu référent), Arsène Buchi (élu suppléant), Elisabeth Clavé (présidente), Danièle Bonini, Michelle Brèthes, Bernard Caron, Maryse Dunouau, Françoise Gardéra, Jacques Jonquière, Isabelle Lemière, Ysabel Naslot, Frédéric Thibault, Pierre Lesgourgues

✖ îlot des arènes :
Jeanine Lamaison (élue référente), Bruno Rouffiat (élu suppléant), Ghislaine Desplas (présidente), Jean-Louis Mège (vice-président), Frédéric Constantin, Bernard Ducousso, Jamal El Hachem, Mohamed Fakir, Guy Ladevèze, Isabelle Lopez, Nadira Marhoum, Robert Marty, Laetitia Pita, Jean-Marc Thomas

Les dernières réalisations

Boîtes à livres

Merci à Clémence Lellay et Laurianne Lesage (étudiantes à l'IUT) d'avoir réalisé dans le cadre de leur cursus 4 nouvelles boîtes à livres. Réceptionnées, ces boîtes prendront place au square de Brasilia, à la gare, sur les berges et dans le jardin des musée (photo de l'inauguration du 30 mars).

Point sur les vergers participatifs

✖ **Peyrouat:** travaux de nettoyage commencés, très prochainement travail du sol. Les bacs pour les plantes aromatiques sont prêts.
✖ **Barbe d'Or :** en attente de ressuyage du sol pour commencement du travail du sol, plantation de petits fruits au printemps.
✖ **Saint-Médard :** dernièrement, intervention du Conservatoire Régional Végétal.

Dans les prochains aménagements…

Quartier Despiau : est programmé de retravailler le rond point et les espaces verts le long de l'avenue du côté opposé au parking du lycée. Les plantations seront essentiellement des plantes vivaces. Sur le rond point est prévu un remodelage des niveaux à l'image de ce qui a été fait à la Hiroire, la rupture de niveau sera soutenue par un plessis en lame d'acier. Des taches de vivaces fleuries seront créées, en partie plantées sur gravier. Aux abords (entrées charretières des propriétés), des tapis de vivaces couvres sol remplaceront le gazon, une sélection des branches basses des arbres et des arbustes sera opérée pour améliorer la visibilité.

▲Quartier Peyrouat
Aménagement de l'intérieur de la salle Brassens

▲Quartier Saint-Médard
Haie de bambous le long du mur du cimetière de Saint-Médard

À vos agendas !

Vide-bibliothèques

✖ **6 mai, 3 juin et 1er juillet**
8h30-13h / Coursives du théâtre
Emplacement gratuit et réservé aux particuliers. Résa. : 05 58 05 87 52

Fête entre voisins

✖ **Vendredi 25 mai**
Une occasion de rencontrer ses voisins pour développer la convivialité afin de rompre l'anonymat et l'isolement. Libre à chacun d'organiser un événement (repas ou apéritif) dans le jardin, la cour de l'immeuble, la rue…

Atelier de fabrication d'épouvantails

✖ **Samedi 26 mai**
15h / Square des Forsythias
Pour fêter le 2e anniversaire du verger participatif, les conseillers de quartier de Saint-Médard organisent un concours d'épouvantails. Atelier gratuit ouvert à tous les habitants du quartier.

À pieds dans les quartiers / *Départ 9h*

✖ **7 mai : quartier Belle Chaumière/Saint-Jean d'Août**
départ stade de football du Péglé
✖ **14 mai : quartier Lacrouts/bd Chemin Creux**
départ av. Mazerolles/Bd Val d'Argence
✖ **28 juin : quartier Bourg Neuf/Centre ville**
départ auberge landaise
✖ **4 juin : quartier Manot**
départ zone commerciale rond point d'Indochine
✖ **11 juin : quartier Maumus/Battan** départ église de Saint-Médard, pl. du Docteur Galop

Cafés rencontres

À la rencontre de vos conseillers…

Beillet/Dagas/Chourié/Laguille / *10h-12h*

✖ **26 mai** *Chourié*
✖ **23 juin** *Couturelles*

Saint-Jean d'Août / *10h-11h*

✖ **26 mai** *école primaire de Saint-Jean d'Août*
✖ **9 juin** *parking de la maison des associations bld de Candau*
✖ **23 juin** *étang du rond*

Publicité
Loubéry. menuiserie
LE PRINTEMPS EST LÀ !
Découvrez notre gamme de produits.

1855 ROUTE DE MONT-DE-MARSAN 40090 LAGLORIEUSE
05 58 52 95 03 - WWW.LOUBERY.FR

Télex

Service de mise en relation parents et baby-sitters / BIJ : 05 58 03 82 63 ▶ **ADDAH 40 :** Accidentés de la vie (Maladie professionnelle, Accident de la circulation, Handicap etc.) / Seul et souvent mal informé de leurs droits, nos services sont à votre disposition dans tous les domaines. 1052 rue de la Ferme de Carboué 05 58 75 17 05 ▶ Souffrance au travail **souffrance-et-travail.com** ▶ Jusqu'au 13 juin / **Nouvelle posture Vigipirate** Printemps 2018 activée ▶ Jusqu'au 20 octobre / **Enquete Insee sur les loyers et les charges** / insee.fr ▶ À partir du 22 avril tous les dimanches / **Vide greniers** / Hall de Nahuques - 8h-18h / assos.montdemarsan.fr

Nuit européenne des musées 2018

NOCTURNE Le musée ouvrira ses portes exceptionnellement pour faire découvrir la richesse de ses collections, le temps d'une nuit, le samedi 19 mai.

C'est la fameuse Nuit européenne des musées qui à chaque édition connaît un franc succès. Cette année, l'artiste Christophe Charbonnel nous fait l'honneur de sa présence. Il vous fait découvrir de manière privilégiée son travail et l'exposition qui lui est consacrée. À 15h, une conférence sur le modeleur/sculpteur, en présence de l'artiste sera présentée par Aurélien Gnat, historien de l'art.
Lors de la 14e édition de cette Nuit européenne des musées, les élèves des 3 classes inscrites à l'opération *La classe, l'œuvre!* présenteront au cours d'une soirée inaugurale leurs productions en volume, leurs écrits et textes, leurs photos ou vidéos réalisés. Une exposition, présentée du 19 mai au 10 juin, met en lumière:
✖ le projet *Des Masques et des chevaux*, porté par les élèves des classes de CE1 et de CM2 de l'école des Arènes de Mont de Marsan.
✖ le projet *Dialogues* avec les œuvres de Christophe Charbonnel, construit avec les élèves de seconde option Littérature et société du lycée Charles Despiau de Mont de Marsan.

✖ **Samedi 19 mai, de 19h à 23h** Entrée libre

▲Deux Ministres en visite au musée

Invités pour une conférence sur l'Europe à Mont de Marsan, Christophe Castaner, Secrétaire d'État chargé des Relations avec le Parlement et Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, ont visité, aux côtés de Charles Dayot, le Musée Despiau Wlérick. L'occasion d'admirer les œuvres majestueuses de Christophe Charbonnel et profiter de la vue panoramique qu'offre le Musée sur la ville aux trois rivières.

Publicité

INTERVIEW Le modeleur/sculpteur, qui a rencontré un vif succès avec ses sculptures monumentales lors de la dernière édition de Mont de Marsan Sculptures, est de retour au musée Despiau-Wlérick pour une exposition plus intimiste. L'occasion de partager avec lui son attachement à notre ville et à notre musée.

Pourquoi ce retour à Mont de Marsan ?
J'ai eu la chance d'être invité par Christophe Richard, conservateur du musée Despiau-Wlérick, pour faire une exposition temporaire ici et je suis extrêmement honoré d'être invité dans ce musée qui a une histoire et qui présente des œuvres de sculpteurs pour qui j'ai une très grande admiration.

Vous avez eu l'occasion de visiter plusieurs fois notre musée, quel regard portez-vous sur celui-ci ?
C'est un musée qui accueille les œuvres de grands sculpteurs ayant travaillé entre les deux guerres, qui est une époque de la sculpture très intéressante. Ce sont des gens qui avaient une approche technique et une poésie extrêmement forte. J'ai été très touché par le travail de Despiau et de Wlérick, mais aussi de Martin qui a accueilli Wlérick dans son atelier pour sa sculpture du Maréchal Foch. Il a permis à Wlérick de faire cette sculpture d'une taille extraordinaire, dont la maquette est exposée au parc Jean-Rameau. C'est une maquette en bois faite dans un délai record et qui m'a donné un vrai coup de fouet dans mon travail, m'a inspiré de nouvelles sculptures et une autre approche de mon travail.

Comment définiriez-vous les liens que vous avez tissés avec Mont de Marsan depuis votre première venue sur Mont de Marsan Sculptures en 2016 ?
La relation que j'ai nouée avec Mont de Marsan est avant tout affective mais aussi professionnelle. Grâce à ce lien, j'ai pu avoir accès à des sculpteurs qui sont pour moi des modèles. J'ai beaucoup d'admiration pour ce qui est exposé dans ce musée et pour le travail qui est fait par le conservateur et le directeur du musée.

Comment s'est fait le choix des œuvres exposées ?
C'est Christophe Richard qui a choisi certaines pièces et qui a mis en place cette scénographie que je trouve extraordinaire et qui met très bien mon travail en valeur.

✖ **Jusqu'au 20 mai**
Exposition "Guerriers et cavaliers"
Du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h. Fermé les lundis, mardis et jours fériés.
Tarifs : collections permanentes 3€ et 1,50€ réduit, expositions temporaires 2€ et 1€ réduit, pass annuel 10€.

✖ **Samedi 19 mai, 19h-23h**
Programmation spéciale en présence de Christophe Charbonnel
pour la Nuit des Musées. Entrée libre.

Les + vidéo (voir p3)

Et aussi au musée

Un regard nouveau sur le riche fonds graphique du musée
✖ **19 mai - 1er juillet**
En 1991, le musée Despiau-Wlérick a eu l'opportunité de recevoir en don tout un ensemble d'oeuvres graphiques provenant de l'atelier bordelais de la sculptrice Armande Marty. L'exposition permet de découvrir, ou de redécouvrir, outre de superbes dessins, l'univers de l'artiste.

Salon de peinture et de sculpture, 35e édition
✖ **2 juin - 17 juin**
Le Salon de peinture et de sculpture et le Salon des jeunes artistes de la ville de Mont de Marsan déménagent au musée ! Pour la première fois, les artistes amateurs des Landes sont invités à exposer leurs œuvres dans la galerie d'expositions temporaires du musée Despiau-Wlérick. Un écrin exceptionnel pour une diversité d'œuvres autour d'un thème commun : "Scènes de la vie quotidienne".

Un week-end dédié à l'archéologie !
✖ **Les 15, 16 et 17 juin**
Les Journées nationales de l'archéologie sont un rendez-vous incontournable pour découvrir les différentes facettes de l'archéologie. Passionnés d'histoire ou simples curieux, venez découvrir les coulisses du patrimoine et de la recherche archéologique au musée. À noter la conférence "Les fouilles Schmidt et les sondages du jardin Saint-Vincent" le samedi 16 à 14h30. Programme complet à venir.

Festival Arte Flamenco
✖ **2 au 12 juillet**
Exposition pour les 30 ans du festival.

Le musée a sa page !

Depuis fin janvier, le musée Despiau-Wlérick a sa propre page Facebook. Vous y trouverez toute l'actualité de votre musée : expositions, ateliers pour les enfants et les scolaires, conférences, photos et vidéos. Pour ne rien manquer de son actu, pensez à vous abonner !

Musée Despiau-Wlérick

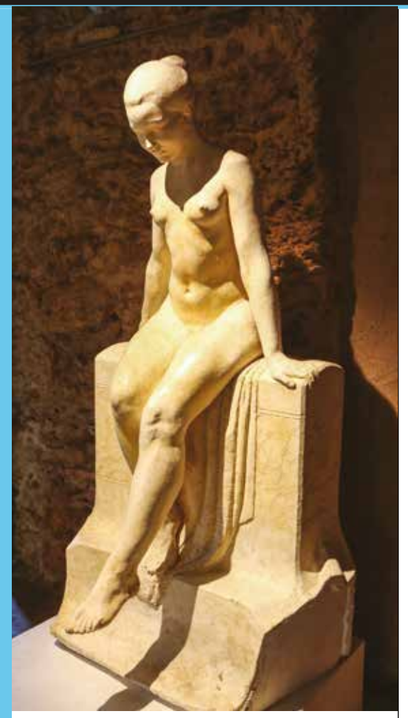

▲ *Valentine* **par Pierre Traverse. Plâtre.**

Un musée, des œuvres

DÉCOUVERTE DU MOIS Nous vous proposons de découvrir, dans chaque numéro de m2m.ag, une œuvre du musée qui est soit cachée dans la réserve, soit exposée aux yeux des visiteurs. Suivez le guide !

Avec le retour du printemps, tout le monde va profiter de l'arrivée des premiers rayons de soleil. Au musée, certaines œuvres vous ont devancé ! Valentine, assise sur la margelle d'un bassin décorée de fleurs, a déjà les pieds dans l'eau.
Découvrez cette œuvre en plâtre du sculpteur Pierre Traverse dans le parcours du musée. Elle représente une baigneuse dont le modèle n'est autre que la femme de l'artiste.
Le bassin est décoré d'une frise stylisée représentant des rinceaux floraux dans le goût de l'Egypte ancienne. Initialement, des poissons étaient également représentés en relief sur les deux côtés de la base. Cette œuvre date de 1917 et vaudra à l'artiste les encouragements de la Société des Beaux-Arts. Cette grande sculpture est assez caractéristique de la production de Traverse qui réalisa de nombreuses œuvres monumentales destinées à l'ornementation.
À découvrir dans votre musée !

30 ans de flamenco

ARTE FLAMENCO Du 2 au 7 juillet prochain, la 30e édition du festival Arte Flamenco se tiendra à Mont de Marsan. Un événement qui s'adresse à tous, passionnés de danse ou simples curieux.

Le flamenco est un art reconnu patrimoine de l'humanité par l'Unesco. Pour le célébrer, le Département des Landes organise chaque année Arte Flamenco, un festival qui fait vibrer la ville au rythme de la musique andalouse. Cette année, le plus grand festival de flamenco hors des frontières espagnoles accueille des artistes reconnus comme le guitariste Vicente Amigo ou la danseuse et chorégraphe Maria Pagés. De nombreuses animations gratuites sont également proposées au grand public : flamenco de rue, spectacles professionnels et amateurs, scènes ouvertes, projections, expositions, rencontres, conférences, spectacles pour enfants…

L'autre facette d'Arte Flamenco

Pendant cette semaine d'effervescence, l'ambiance sera au rendez-vous dans le centre-ville montois grâce au Festival Off. Les établissements participants (cafés, restaurants, bars de nuit, discothèques, librairies, commerces…) offrent aux festivaliers de découvrir des artistes confirmés ou amateurs dans le cadre de spectacles, rencontres, expositions, visites guidées… Organisé par l'Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat de Mont de Marsan Agglo, ce festival parallèle vise à valoriser les initiatives d'animations des commerçants qui proposent une offre complémentaire. Il contribue ainsi à impulser une dynamique dans le centre-ville. Le programme du Off est d'ores et déjà disponible à l'Office de Tourisme.

Informations sur www.visitmontdemarsan.fr

Mont de Marsan Shopping

Télex

28 avril / **Fête de la mosaïque** / Organisée par le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) / Pl. de la Mairie ▶ 28 avril / **Le printemps du vélo** / Stand d'information proposé par l'association Place au Vélo Marsan / Place Saint-Roch 9h-12h ▶ 29 avril / **Fête des jardins** / Organisée par les Conseil de quartier / Parc Jean Rameau 9h-18h ▶ 28 avril / **Cérémonie déportation** / Parc Jean-Rameau - 10h ▶ 4 mai et 13 juin / **Collecte de sang** / Auberge Landaise 15h30-19h ▶ 12 mai / **Anniversaire de la Peña La Estrella ESM** / Soirée exceptionnelle autour de la Féria Andalouse animée par le groupe Ni Mas Ni Menos / Château de Nahuques - 19h

▲Café des langues

Le 8 février dernier, le café des langues organisé au pub O'Green Oak a réuni plus de 50 personnes. Bonne humeur, convivialité et découvertes culturelles ont rythmé les échanges avec nos ambassadeurs venus des États-Unis, de Colombie, d'Angleterre, d'Autriche et du Brésil. Une soirée enrichissante où les participants ont pu dialoguer dans une langue autre que leur langue maternelle.

▲Jobs d'éte

La 5e édition du Forum Jobs d'été a connu un franc succès avec près de 1 200 jeunes venus chercher un petit boulot pour l'été prochain. Quelques postes sont encore à pourvoir, renseignements auprès du BIJ de Mont de Marsan.

▲Jumelage

Vendredi 23 mars, 11 élèves de la ville jumelle d'Alingsås ainsi que leurs correspondants montois du lycée Victor Duruy ont été reçus à la Mairie par Charles Dayot. Pendant une semaine, ces jeunes suédois ont découvert notre région et sa culture avec un programme d'activités riche mis en place par l'association Les Amis d'Alingsås.

Des citoyens français et européens

CITOYENNETÉ Vendredi 18 mai, les jeunes nés en 2000 et leur famille sont conviés à une cérémonie de la citoyenneté en présence de M. le Maire.

À cette occasion, ils se verront remettre le livret du citoyen français et le livret du citoyen européen. Cette rencontre se poursuivra par un moment convivial avec le visionnage d'un petit film *Alors avoir 18 ans ça change la vie ?*, réalisé avec la classe 2000, la traditionnelle "photo de classe" et d'autres surprises. La nouvelle promotion découvrira également son logo qui lui servira d'emblème lors des prochaines fêtes de la Madeleine.

Renseignements et inscriptions jusqu'au 13 mai auprès du Bureau Information Jeunesse
15 rue Lacataye à Mont de Marsan
05 58 03 82 63 – bij@montdemarsan.fr

m2j.montdemarsan.fr

Les + vidéo (voir p3)

Quand coopérer permet de créer

FESTIVAL LYCÉEN Fruit d'une coopération entre les Maisons des Lycéens de Wlérick, Despiau et Duruy, la 4e édition du festival "Prête-moi ta rue" se tiendra le mercredi 23 mai, de 11h à 17h, sur la place Saint-Roch à Mont de Marsan.

Depuis 2015, ce festival lycéen permet de promouvoir la culture et le savoir-faire de la nouvelle génération. Un projet artistique qui réunit les jeunes dans un esprit de diversité, de tolérance et de partage.
Pour cette nouvelle édition, les lycéens se sont adjoints l'aide de professionnels lors d'ateliers de préparation afin d'assurer des prestations de qualité. Hip-Hop, Jazz, Street Jazz, Ragga, Rock… les spectateurs pourront assister à de nombreuses prestations de danse et de musique, individuelles ou en groupes. La photographie et le dessin seront également mis à l'honneur et aborderont le thème du développement durable avec la création de "Choudoudoux", une sculpture en papier mâché.

Avec le soutien de "Landes Imagin'actions", TAMTAM music & scène, Radio Mdm, Mairie de Mont de Marsan, Mont de Marsan Agglo, BIJ, Planning Familial, caféMusic', Protection civile, Marionnaud, Havana Café et Sourire d'enfer.

Festival lycéen "Prête-moi Ta Rue"

Des projets plein la tête

ACCOMPAGNEMENT Le saviez-vous ? Le BIJ de Mont de Marsan vous accompagne dans le cadre des dispositifs "Landes Imaginactions" et "DestiNAction", en vous soutenant notamment dans le montage et la réalisation de votre projet.

Un séjour à Séville pour découvrir la culture et les traditions, une escapade à Paris sur le thème de la mémoire, du cyclo-tourisme France-Suède, des activités nautiques et visites culturelles à Rosas ou encore un séjour farniente sur la côte landaise entre amis… Tels sont les projets déposés en 2018 par des jeunes dans le cadre de Landes imaginactions et DestiNAction. Seuls ou en lien avec leur structure, ils ont pu bénéficier de l'accompagnement du BIJ pour constituer leur dossier.
Vous aussi vous avez un projet ? Pour vous présenter ces deux dispositifs et répondre à toutes vos questions, Clara et Quentin, les deux volontaires en service civique du BIJ, ont créé une exposition qu'ils présenteront le mercredi 2 mai, à partir de 14h, dans les locaux du BIJ.

Une affiche signée Botero !

MADELEINE Après Christian Lacroix l'an dernier, c'est Fernando Botero qui signe l'affiche de cette Madeleine 2018 avec l'une de ses célèbres toiles de 2006 *El Matador*. Elle fait déjà beaucoup parler d'elle puisqu'elle a suscité, 5 jours après son dévoilement, 1400 commentaires et likes sur les réseaux sociaux.

Cette année, la Ville a demandé à Fernando Botero, par l'intermédiaire de son ami Sébastien Castella, de réaliser l'affiche des fêtes 2018. *"Je l'ai connu à Dax pendant une réception qui avait été donnée par les Aficionados après la corrida. Par la suite, j'ai suivi sa carrière avec amitié et admiration. Il est un des plus grands!"* nous confie l'artiste.

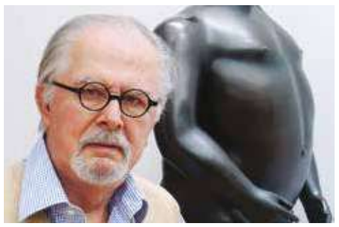

Qui ne connaît pas Botero? Nul besoin d'être un expert en art pour reconnaître la célèbre patte de l'artiste colombien et ses personnages et animaux aux formes rondes et voluptueuses, que ce soit en peinture ou en sculpture. Cet artiste, internationalement reconnu, a eu la générosité d'offrir à la ville le droit d'exploiter l'image de l'une de ses œuvres *El Matador* pour visuel officiel des Fêtes de la Madeleine 2018. *"Que cet artiste, qui est le maître des formes opulentes, ait accepté notre demande représente un honneur pour la Ville"* souligne Charles Dayot, maire de Mont de Marsan.
Choisie parmi 5 autres proposées par l'artiste, cette œuvre possédait toutes les qualités recherchées: sa thématique taurine bien sûr, mais surtout son originalité qui séduit ou bouscule. La majorité des 1400 followers évoqués plus haut aime, mais certains n'y sont pas sensibles et c'est tout aussi légitime. L'essentiel est que cette toile, qui appartient à une série de tableaux sur la corrida, ne suscite pas l'indifférence. Ce thème est cher au cœur de l'artiste: *"Jeune garçon mon oncle m'amenait aux corridas qui avaient lieu dans ma ville natale, Medellín en Colombie, ce qui a contribué à ma passion pour ces spectacles. Mon souvenir le plus mémorable a été de voir Manolete toréer à Medellín". "Fernando Botero est un aficionado et c'est pour cette raison que nous avons pensé à lui il y a quelques mois!"* conclue Charles Dayot.

Au Plumaçon pour soutenir nos traditions

A NOUSTE Deux spectacles complémentaires vous attendent dans les arènes montoises afin de (re)découvrir le patrimoine vivant landais. Laissez-vous séduire par l'ambiance du sud et son bon vivre.

Landes émotions

Course landaise, taureaux de combat, bandas, échassiers, chœur d'hommes, spectacle équestre spécial campo, ambiance feria, feu d'artifice et bien d'autres particularités qui façonnent la convivialité et le bon vivre dans notre département.
Ce spectacle son et lumières immerge le public au cœur de nos coutumes, à travers une programmation moderne et dynamique qui retrace l'histoire des Landes.

✖ **Samedi 12 mai / 21h**
www.boletero.fr

Art et courage

C'est une course unique en son genre, où l'art, le courage et l'émotion sont portés au plus haut. À cette occasion, les meilleurs spécialistes écarteurs et sauteurs affrontent sans corde des novillos (3 ans) et surtout des taureaux de 4 ou 5 ans (sans mise à mort).

✖ **Samedi 9 juin / 21h30**

Présentation des cartels

✖ **Le samedi 7 avril,** s'est tenue la présentation des cartels et de l'affiche des Fêtes de la Madeleine aux arènes du Plumaçon de Mont de Marsan, devant un public qui s'est déplacé nombreux malgré la pluie et en direct sur les ondes de France Bleu Gascogne.

Pour découvrir les cartels de votre Madeleine 2018, rendez-vous sur la dernière page de votre m2m.ag ou sur fetesmadeleine.fr
Fêtes de la Madeleine

Les + vidéo (voir p3)

Télex

31 mai / **Forum entrée sixième / seconde** / Proposé par FCPE Coneil Local Secondaire Montois / Conseil aux élèves de CM2 et 3° / Salle du Petit Bonheur - / **Vente billetterie Spectacles taurins Fêtes de la Madeleine** / Aux guichets de la régie des fêtes ▶ Vendredi 22 juin / **Parents après séparation** / Séance d'information gratuite organisée par la CAF des Landes - 14h ▶ Samedi 28 avril / **Lycée des Métiers des Services Robert Wlérick / Journée Portes ouvertes** / 8h30-12h30 18h) ▶ Vendredi 1er juin / **Ouverture Billetterie en ligne des spectacles taurins Fêtes de la Madeleine** / fetesmadeleine.fr - 9h ▶ Du lundi 18 juin au vendredi 13 juillet

Une ville 100% sportive

▲Jujitsu

Les 31 mars et 1er avril derniers, le championnat de France de Jujitsu s'est tenu à Mont de Marsan. Près de 2 000 personnes sont venues assister à cet événement d'envergure nationale, qualificatif pour les championnats d'Europe.

▲Yannick Dehez conserve son titre !

Face à Tamaz Avdiev, Yannick Dehez a tenu ses 10 rounds et ses promesses devant son public montois, et garde son titre de champion de France de boxe anglaise dans la catégorie mi-moyens.
Une belle soirée couronnée de succès à tous les niveaux avec de belles prestations des boxeurs du Stade Montois et un public venu nombreux supporter son champion !

Les + vidéo (voir p3)

Boxe Thaï

La Montoise Lucie Cazalis a remporté le titre de championne de France de Boxe Thaï en mars, catégorie – de 48 kilos. La jeune femme de 27 ans, en dehors d'enfiler les gants, est aide-soignante pour le service d'aide à domicile du CIAS de Mont de Marsan Agglo. Comme elle aime à le souligner, ses journées sont "deux journées de travail en une". Elle se partage entre son métier et des entraînements le soir après le travail. Charles Dayot, maire de Mont de Marsan et président de l'Agglo, a tenu à saluer en personne cette nouvelle personnalité montoise qui assoit les valeurs d'une ville 100% sportive !

Les + vidéo (voir p3)

État civil

Naissances

■ **Janvier**
Simon Dubroca, Adan Dubroca, Maël Lavidalle, Gabriel Robin
■ **Février**
Aélis Villalon Ferrer, Gaël Miras Chitadino, Louise Jouanne, Charline Labadie, Diana Jacques Loumé, Léandre Langlet, Inès Fathallah, Noélie Lolivier, Etienne-Jacques Vichet, Vaiana M'Bark, Lenzo Damour
■ **Mars**
Ilyad Ramdani, Manon Duffau, Janna Fakir, Adelaïde Lacouture, Mohammed Zinbi, Nada El Jaziri, Ambre Reyes- Espagna, Viktor Richard, Angel Hurgargowitch, Maxime Chapelain

Décés

■ **Janvier**
Lyla Banos, Wilmouth Josette
■ **Février**
Francisco Garcia Garcia, Christian Deyris, Robert Chambeu
■ **Mars**
Suzanne Chevallier, Jeannine Tastet, Denise Saintemarie, Bernard Augey, Jean-Claude Darrouy, Gérard Vervial, Suzanne Félus, Andresa Villuendas, Emile Boulois

Mariages

■ **Février**
Bruno Forsans et Sylvie Dattas
■ **Mars**
Christophe Margueritat et Marina Semekhina

L'agenda sportif

FÊTE MINI BASKET

Place des arènes à Mont de Marsan
■ **1er mai**
Organisée par le Comité des Landes

RENDEZ-VOUS SPORTIFS

BASKET
Espace François Mitterrand
■ **10 mai :** finale Ghroum et Fauthoux

CYCLISME Stade Montois
Au Vélodrome du Loustau
■ **28 avril :** rencontre régionale des écoles de vélo à partir de 14h

FOOTBALL CFA Stade Montois
Terrain Argenté (rencontres à 18h)
■ **28 avril** reçoit Toulon
■ **19 mai** reçoit Monaco

HANDBALL Stade Montois
Seniors masculins Honneur - Salle de l'Argenté (rencontres à 19h)
■ **28 avril** reçoit Saint Pée
■ **26 mai** reçoit Brax
Seniors féminines Nationale 3 Salle de l'Argenté
■ **12 mai** reçoit Gan à 19h
■ **19 mai** reçoit Blanquefort à 18h30

GOLF Stade Montois
Golf Saint Avit
■ **24 mai :** Tournoi pro am Trophée La Montoise

RUGBY PRO D2 Stade Montois
■ **27, 28 ou 29 avril :** demi-finales
■ **5 ou 6 mai :** finale
■ **11, 12 ou 13 mai :** match d'accession entre le 13e de top 14 et le finaliste de Pro D2

TENNIS Stade Montois
Championnat de France dames La Hiroire (dès 9h)
■ **6 mai** reçoit Issoire
■ **27 mai** reçoit Narbonne
■ **10 juin** reçoit Blois et Journée découverte Tennis et Padel (ouvert à tous / gratuit)

TENNIS DE TABLE Stade Montois
Par équipe N1 - Salle Christian Diandet - Complexe du Péglé
■ **5 mai** reçoit Chelles TT à 17h

TWIRLING BATON Stade Montois
Gymnase du Beillet
■ **20 mai :** Challenge Jean Roncin
Espace Mitterrand
■ **2 et 3 juin :** championnat de France nationale 2

Sous réserve de modification de date et d'horaire

Du sport tout l'été pour les 12-16 ans

✖ **Du 9 juillet au 31 août**, le service des sports de la Ville de Mont de Marsan propose 8 stages multisports pour les adolescents de 12 à 16 ans. Organisés sur une semaine, ces stages comprennent à la fois des activités sur place (sport collectif, jeux d'opposition, tir à l'arc, VTT, course d'orientation, équitation) ou à l'extérieur (surf, escalade en montagne, via ferrata, canonying…).

Inscriptions à partir du 11 juin, certificat médical obligatoire.

Renseignements :
Service des Sports, Château de Nahuques, 05 58 93 68 79
Du lundi au vendredi 8h-12h et 13h30-17h30 (ven. 16h30)

montdemarsan.fr

Télex

5 et 6 mai / **Ederlezi, Fête Rom** / Repas Musique et chants balkans : Samedi 5 (Château de Nahuques - 19h30) / Stages de danses : dimanche 6 (Salle Camille Pédarré - 10h)

Majorité municipale

Notre territoire, creuset de l'expertise "cyber" !

L'actualité nationale et internationale nous rappelle toutes les semaines la réalité des menaces dans le cyberespace et l'élargissement croissant du champ de leurs cibles. Si ces attaques sont de tout ordre, elles sont souvent crapuleuses et produisent des conséquences dommageables et tangibles (escroquerie à la carte bleue ou au compte Facebook, usurpation d'identité, sabotage, espionnage, atteintes à l'image etc.) pour tous les acteurs concernés.
Au regard de ces enjeux au quotidien pour les habitants et les entreprises, notre Agglomération a décidé de coopérer avec la Base Aérienne 118 et l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), via un rapprochement des ressources et des connaissances de chacun.
De fait, les forces armées françaises, et en particulier l'armée de l'Air et la BA 118 de Mont de Marsan, sont directement concernées par ces thématiques avec, en outre, la présence de l'Escadron des systèmes d'information opérationnels et de cyberdéfense (ESIOC) sur la base. C'est l'un des hauts lieux Français de la cybersécurité. Nous sommes convaincus que notre territoire a beaucoup à gagner grâce à ce creuset de l'expertise "cyber".
Animé par l'Agglomération, ce partenariat permettra notamment de consolider, avec l'UPPA, la Licence Professionnelle de l'IUT de Mont de Marsan en l'adossant à un Master spécialement dédié à la cyber-sécurité et de développer sur le territoire montois de nouvelles formations initiales (une nouvelle Licence cyber, un Diplôme universitaire) mais aussi continues (par exemple dans l'optique de reconversions, sur le territoire, de personnels militaires). Comme pour la licence existante, ces formations sont destinées également à être labellisées par l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information).
C'est l'assurance d'une insertion professionnelle optimale au sortir des études supérieures. Du fait des synergies créées, les formations proposées colleront au plus près aux exigences des entreprises, industriels, prestataires cyber etc…
Au travers de cette convention, le territoire de Mont de Marsan Agglo entend s'imposer comme le lieu d'accueil de l'expertise et de l'innovation dans le domaine de la cybersécurité au sein de la Nouvelle-Aquitaine.

Pour plus d'informations, consulter le site internet : www.primaire2016.org
Liste UnAutreMont2 / C. Dayot, H. Bayard, B.Tortigue, M-C. Bourdieu, C. Davidson, F. Heba, É. Darteyron, C.Picquet, J-P.Gantier, C. Dupouy-Ventrepol, G. Chauvin, M. Crozes, A. Vignau-Tuquet, C. Couturier, B. Rouffiat, C. Planchenault, N. Tachon, S. Cheddad, P. Haurie, J-M. Batby, M. Bancon, G. Parella, O.Di Lorenzo, A. Buchi, A-M. Pita-Dublanc, M. Mège, J. Lamaison, Ph. Eyraud, C. Taillet, J-F. Lagoeyte, G. Darrieussecq / contact@unautremont2.fr / Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville

Opposition municipale

Fake news

Lors de la dernière session budgétaire du Département, le conseiller départemental de Mont-de-Marsan, par ailleurs collaborateur de cabinet de la secrétaire d'État auprès de la ministre des Armées, a affirmé que notre agglomération était défavorisée par le Département et avait bénéficié de moins d'aides que l'agglomération de Dax. Le refrain, lourd de sous-entendu politique, n'est pas nouveau mais il est asséné avec un tel aplomb que cela mérite que l'on s'y attarde un peu.
Allons donc au fait et comparons. D'abord les contrats d'agglomération.
Le programme des investissements prévus dans celui de Mont-de-Marsan s'élève à 37 millions €. Commencé en 2009 et achevé en 2014, Il comprend un certain nombre d'opérations emblématiques réalisées ou conçues par l'ancienne équipe municipale et communautaire comme la zone de loisirs de Menasse, le pôle culturel, la médiathèque, la plateforme sociale mais aussi des équipements plus récents comme le Boulevard Manot-gare ou la réhabilitation du stade Guy Boniface (pour 300 000 €).
Les subventions du Département représentent 5,3 millions € soit un taux de subvention de 14,4 %.
À titre de comparaison, le programme des investissements prévus dans le contrat du Grand Dax s'élève à 57 millions € et ils ont été subventionnés par le Département à hauteur de 11 % (6,3 millions €). Proportionnellement, le Département a donc davantage subventionné l'agglomération de Mont-de-Marsan que le Grand Dax.
Mais ce n'est pas tout. Sur la période 2006–2017, le Département a subventionné de nombreuses autres opérations sur le territoire de Mont-de-Marsan, hors contrat d'agglomération : crèche Calin Caline, complexe funéraire, berges de la Midouze, le stade Guy Boniface (pour 700 000 € supplémentaires), la construction du CFA, les halles technologiques à l'IUT, l'école de design.
Le tout atteint 9 millions € auquel il faut ajouter les 2 millions € sur le programme ANRU. À titre de comparaison, les subventions exceptionnelles pour le Grand Dax n'ont représenté sur la même période que 2,8 millions €.
Enfin, le Département ayant accepté des re-fléchages de crédits, il aidera également la réfection de l'Auberge landaise et la création de la maison d'accueil temporaire pour les personnes âgées.
Cette mise au point s'imposait car la démagogie et la désinformation dévalorisent le débat politique.

Liste Nous le ferons ! Alain Baché, Jean-Michel Carrère, Renaud Lagrave, Renaud Lahitète, Didier Simon et Babette Soulignac / Nous contacter : gaucherepubletcit@free.fr

Tribune du Front National

Propos de tribune non conformes à la règle législative et jurisprudentielle, notamment par l'absence totale d'intérêt local. Le directeur de la publication s'est donc vu contraint d'appliquer la loi et de ne pas publier cette tribune.

Protéger l'eau et les consommateurs

Dans les Landes, sept captages d'eau sont pollués. Mais les pollueurs sont dédouanés, alors que l'eau est un bien commun. Si, à Mont-de-Marsan, la qualité de l'eau n'est pas encore impactée, la pollution des nitrates, métaux lourds et pesticides se diffuse constamment et risque, à terme, d'atteindre les captages encore intacts. En outre, l'État vient d'opérer des ponctions sur les agences de bassin à hauteur de 175 millions d'euros, contrevenant au principe selon lequel "l'eau paye l'eau". Ces ponctions se font nécessairement au détriment des mesures de soutien et d'investissement aux politiques de l'eau portées par les communes et leurs groupements. La qualité de l'eau est et sera donc de plus en plus difficile à assurer. En conséquence, au lieu de faire payer les pollueurs, le prix de l'eau va augmenter pour tous les usagers. Voilà ce que cela donne une politique de droite ! D'autre part, afin que les consommateurs puissent être informés et de véritables acteurs politiques, les travaux de la commission consultative des services publics locaux devraient être publiés sur le site de la Ville de Mont-de-Marsan ou de la Régie municipale.

Liste Mont2Gauche / Céline Piot / www.mont2gauche.fr / celine.piot@netcourrier.com

Grégori Baquet, artiste aux mille visages !

THÉÂTRE Grégori Baquet, artiste associé de la saison culturelle 2017-2018, revient vendredi 27 avril pour sa dernière création, *On ne voyait que le bonheur*, au Molière à 20h30. Une rencontre avec le public est également proposée à 19h.

Accueilli avec sa compagnie, Vive, du 1er au 17 février 2017 en résidence de création au Pôle, Grégori Baquet a adapté et mis en scène *On ne voyait que le bonheur*, le roman éponyme de Grégoire Delacourt. À cette occasion, deux classes de première ont participé à des ateliers de médiation avec lui. Son but: leur faire découvrir tous les contours du temps de création d'un spectacle.
Avec pour ambition de donner les moyens au spectateur de grandir, de lui donner des nouvelles pistes de réflexion, la compagnie de Grégori Baquet défend un théâtre qui prend des risques, un théâtre vivant. Et le choix de bâtir une pièce autour du sujet difficile du roman de Delacourt répond à ses attentes : nous faire réfléchir sur la folie et le pardon.

RENCONTRE AVEC… Un comédien engagé, "Molière de la révélation masculine" en 2014.

Comment s'est construit ce lien avec le Théâtre de Gascogne, dont vous êtes l'un des artistes associés cette saison ?
Depuis quelques années j'ai la chance de voyager à travers la France avec les spectacles que je joue. Lors d'une de ces tournées j'ai pu jouer à Montaigu. Antoine Gariel* en était le directeur et nous avions sympathisé. Puis je l'ai recroisé en venant jouer *Les cavaliers* en 2015. Nous avons beaucoup discuté et je lui ai fait part de mon envie d'adapter le roman de Grégoire Delacourt. Il m'a à son tour expliqué qu'il souhaitait justement mettre en place des échanges entre les artistes, le théâtre et le public de la région. Je n'ai pas mis longtemps à réfléchir et je lui ai rapidement proposé de venir m'installer ici quelque temps pour répéter ma création avec mon équipe.

Comment avez-vous envisagé ce "rôle", notamment lors de votre implication auprès des jeunes lycéens rencontrés lors de ce temps de résidence ?
J'ai eu la chance de rencontrer des gens, artistes ou pas, qui ont eu la bonne idée de me montrer un chemin, le leur. Certains m'ont beaucoup influencé, d'autres m'ont montré ce que je ne devais surtout pas faire. Bref, ces rencontres, ces gens, ces humains fragiles, faillibles mais passionnés, m'ont ouvert l'esprit sur de nombreux sujets. Notamment sur le pourquoi de notre métier et sur les raisons qui nous poussent à le faire. Je me suis mis à la place de ces lycéens que j'avais devant moi en essayant juste de leur faire partager ma vision des choses, en leur expliquant bien que ce n'est pas MA vision et qu'elle n'est là que pour les aider à révéler la leur.

"J'ai eu beaucoup de chance. on me propose de belles choses que j'ai envie de faire"

Vous avez commencé très tôt dans la série* Extrême limite *avant de vous investir pleinement dans le théâtre. Votre parcours aligne les réussites, avec notamment ce Molière de la révélation masculine en 2014. Comment faites-vous vos choix ?
J'ai eu beaucoup de chance. Quand j'étais ado j'ai décidé de tout accepter. De travailler, quel que soit le projet. Je voulais être libre, et j'étais avide de rencontres. Il se trouve qu'on me propose, depuis quelques années, de belles choses et que j'ai envie de les faire. Mon seul critère est de ne pas faire la même chose deux fois de suite. Voilà pourquoi je n'ai pas tourné *Sous le soleil* après *Extrême limite*, pourquoi je n'ai pas fait d'autres comédies musicales après *Roméo & Juliette*, pourquoi j'ai décliné la proposition de Jean-Philippe Daguerre et sa nouvelle création, et que je passe allègrement de Kessel à Mouawad, de Claudel à Shakespeare, de la musique au théâtre, de l'apprentissage à la transmission… Je demande à la chance de m'épauler dans cette vie, et elle est souvent une charmante compagne.

Les Montois ont eu la chance de vous voir dans* Colombe *(2011),* Un Obus dans le cœur *(2014),* Les cavaliers *(2015),* Adieu Monsieur Haffman *(2017), et vous revenez pour* On ne voyait que le bonheur. *Quel œil portez-vous sur notre ville ?
Je suis un amoureux du Sud-Ouest depuis de nombreuses années. Le fait de venir en résidence et de rester plusieurs semaines à Mont de Marsan m'a donné envie de revenir encore. J'aime cette ville. Je la trouve à taille humaine, il y a tout ce qu'il faut pour y vivre en total bonheur. Il y a surtout l'essence même de ce qui fait l'âme d'un endroit, de merveilleux habitants, hauts en couleurs, accueillants et chaleureux. Que demander de plus ?

**Directeur des politiques culturelles de Mont de Marsan Agglo*

Les + vidéo (voir p3)

THÉÂTRE DE GASCOGNE C'est mercredi 20 juin, à 19h, au Pôle, que se tiendra le rendez-vous annuel des aficionados culturels : la présentation de la saison 2018/2019 du Théâtre de Gascogne.

Un moment très appréciable, où élus, directeur et comédiens vous présentent les spectacles qu'ils ont choisi de porter pour la saison suivante. Présentation orale, extraits vidéos et comédiens sur scène : tout pour vous donner envie de nous soutenir en souscrivant un abonnement. À la clé, des prix attractifs et l'opportunité de choisir ses places ! Rendez-vous le 20 !

theatredegascogne.fr

Une journée qui a du chœur !

FESTIVAL Cette année encore, comme depuis 2007, les enfants des écoles de l'agglo vont chanter sur la scène du Festival Atout Cœurs de Benquet.

Cette action culturelle musicale, menée par le Théâtre de Gascogne, sous la direction artistique de Sandrine Labat et des professeurs de l'école de musique Idem de Saint-Pierre-du-Mont, rassemble des enfants des communes du territoire autour d'un projet musical commun. Cette année, les élèves des écoles de Laglorieuse, Saint-Perdon, Mont de Marsan (Saint-Jean d'Août) et Benquet, vous préparent un conte musical "À propos d'animaux ". Une centaine d'enfants chanteront devant plus de 2000 enfants de l'agglo, lors de la journée communautaire, le vendredi 11 mai, dans le cadre de la 17e édition du festival. Une jolie façon d'initier et de sensibiliser les enfants à une démarche artistique.

✖ **Festival Benquet Atout Cœurs**
Du 9 au 11 mai
Vendredi 11 mai – 2 représentations scolaires dans la journée (matin et après-midi).

Tout le programme sur la page Facebook
Festival Atout Cœurs Benquet

MERCREDI 9 MAI
✖ **20h30** / *Chapiteau / Payant*
Nico Wayne Toussaint – Arcadian
✖ **19h et 22h30** / *Bodega / Gratuit*
Skakmat

JEUDI 10 MAI
✖ **10h** / *Chapiteau / Gratuit*
Messe du Festival
"Messe brève KV 275" de Mozart
avec le chœur d'Atout Cœurs
✖ **11h30** / *Bodega / Gratuit*
Apéritif en musique
✖ **à partir de 12h30** / *Bodega*
Déjeuner champêtre
animé par **"La Tuna de Las Letras"**
✖ **16h** / *Bodega / Gratuit*
Scène ouverte
✖ **18h** / *Chapiteau / Payant*
"À propos d'animaux"
avec les enfants de Mont de Marsan Agglo
et **Ben Mazue "La femme idéale"**
✖ **22h** / *Bodega / Gratuit*
Animation musicale

VENDREDI 11 MAI
✖ **9h30 et 14h** / *Chapiteau*
"À propos d'animaux"
avec les enfants de Mont de Marsan Agglo
(réservé aux scolaires)
✖ **21h** / *Chapiteau / Payant*
Nolwenn Leroy
✖ **19h et 22h30** / *Bodega / Gratuit*
The Smooties

Révise Tranquille ! à la Médiathèque

RÉVISIONS Cette année encore, la Médiathèque du Marsan invite les collégiens et lycéens à venir réviser leurs épreuves du Brevet et du Bac dans ses locaux et à profiter d'une série d'animations pensée pour eux.

Du 2 au 19 mai, la Médiathèque accompagne collégiens et lycéens dans leur préparation du Bac français, du Bac philo et du Diplôme National du Brevet (français, maths et oral). Entre activités studieuses et moments de détente, tout est prévu pour que les futurs diplômés gardent une confiance à toute épreuve. Pour travailler la méthodologie et être prêt le jour J, des professeurs sont présents pour répondre à toutes leurs questions, en groupe ou individuellement, et leur donner conseils et astuces pour réussir. Des ouvrages parascolaires sont aussi disponibles sur place ou en prêt. Par ailleurs, une conférence sur la gestion du stress, des séances de massage et des préparations à base d'essences de fleurs sont prévues afin d'être plus serein à l'approche des épreuves.
Entre deux leçons, la Médiathèque met également à disposition des jeunes une sélection de films et organise des ateliers sonores, pour s'essayer au Djing, au beatbox ou à la MAO (Musique Assistée par Ordinateur) avec des sites et logiciels faciles et ludiques. Des conditions optimales pour bien se préparer aux épreuves à venir !

✖ **Révise Tranquille ! / 2-19 mai 2018**
Programme sur www.lamediathequedumarsan.fr

Carton plein pour la saison culturelle !

THÉÂTRE DE GASCOGNE Alors qu'il reste seulement 5 dates avant de clôre la saison culturelle 2017-2018, on peut d'ores et déjà dire que le public a répondu présent toute l'année !

Sur 37 spectacles programmés par le Théâtre de Gascogne dans ses 3 lieux de diffusion – Le Pôle, le Molière, le Péglé – ce sont 19 dates qui ont affichées "complet" et 10 autres qui ont dépassé les 90% de fréquentation ! Cette saison sera donc un cru exceptionnel. Mais savez-vous qu'il existe la possibilité de demander aux agents de la Boutique culture de vous mettre sur liste d'attente ? Devant les hausses de fréquentation, ce service a été mis en place en début de saison et vous permet d'être rappelé lors du désistement de dernière minute d'un spectateur.

Alors un seul numéro à retenir : 05 58 76 18 74

Les spectacles à venir :

✖ **On ne voyait que le bonheur**
27 avril, 20h30 / Le Molière
(cf interview de Grégori Baquet)
✖ **Les Chiche Capon / 3 mai, 20h30**
Le Molière
✖ **Rouge / 14 mai, 20h30** / Le Pôle / *Complet*
✖ **L'assiette / 18 mai, 20h30** / Le Péglé
✖ **En attendant Bojangles / 25 mai, 20h30** / Le Molière

Télex

Samedi 23 juin / **Urban soccer cup** / Manifestation organisée par la direction de la Solidarité départementale - service prévention spécialisée, dans le cadre de la Coupe du monde de foot en Russie / Cette journée sera l'occasion de favoriser la mixité sociale entre les jeunes de l'agglo, de lutter contre les discriminations… / Salle de basket multisports de St Pierre du Mont / landes.fr/vivre-ensemble / Inscriptions du 1er mai au 1er juin

L'agenda culturel de l'Agglo

JUSQU'AU 5 MAI
Dialogues
Exposition
Elena Peinado (photographie) et Blandine Galtier (gravure)
Centre d'Art Contemporain

JUSQU'AU 21 JUIN
Rallye Architectures et Livret Jeux en famille
Archives départementales

JUSQU'AU 28 JUIN
Les maisons landaises: histoire et traditions
Exposition
Archives départementales

VENDREDI 27 AVRIL
On ne voyait que le bonheur
Théâtre
LE Molière - 20h30

DIMANCHE 29 AVRIL
Maisons landaises: histoire et traditions
Visites guidées de l'exposition
Archives départementales - 15h et 16h30

Stage 3 ateliers
Danse, rythme et guitare
Restitution du stage et showcase du groupe plan F - dimanche 29 avril - 19h
caféMusic'

DU 2 AU 31 MAI
Noche
Exposition Photos
Brigitte Langlade-Ribierre
caféMusic'

MERCREDI 2 MAI
Bordario
Apéro-concert "Musicopas"
Blues, jazz et swing manouche
Villa Mirasol - 19h

JEUDI 3 MAI
Les Chiche Capon
Humour
LE Molière - 20h30

VENDREDI 4 MAI
Les années folles
Apéritif lecture
Par le Théâtre des Lumières
O'Green Oak Pub -19h30

SAMEDI 5 MAI
Yarol & Black Minou + Bonduran
Concerts rock
caféMusic' - 21h

MERCREDI 9 MAI
Avec Lonj
Apéro-concert "Musicopas"
Delta blues
Villa Mirasol - 19h

SAMEDI 12 MAI
Orchestres du Conservatoire Des Landes
Concert de printemps
Et les Classes à Horaires Aménagés Musique du collège Jean Rostand
LE Pôle - 20h30

MERCREDI 16 MAI
Band of Dixie
Apéro-concert "Musicopas"
Jazz, Dixieland, New Orléans
Villa Mirasol - 19h

JEUDI 17 MAI
Café Alzheimer pour les aidants
L'aidant et ses difficultés
Organisé par Lions Club Mont de Marsan et Doyen-Pomme de Pin
Au Potcheen - 10h

VENDREDI 18 MAI
L'assiette
Conte
LE Péglé - 20h30

Le Lone Ranger
Concert
Hillbilly country-blues
caféMusic' - 21h

Raw Wild Trio
Apéro-concert "Musicopas"
Rock'n'roll, blues, swing et rockabilly
Villa Mirasol - 19h

VENDREDI 25 MAI
En attendant Bojangles
Théâtre
LE Molière - 20h

SAMEDI 26 MAI
Orchestre Montois
Concert de Printemps
LE Pôle - 15h et 21h

26 ET 27 MAI
Le duo dans les musiques actuelles
Stage
Ouvert à tous les niveaux et à tous les instruments
caféMusic'- de 10h à 17h

MARDI 29 MAI
Alain Sourigues + La Fabrique à chansons
Chanson
caféMusic' - 20h

MERCREDI 30 MAI
Crawfishmen
Apéro-concert "Musicopas"
Zydeco, swamp, blues, rock'n'Roll
Villa Mirasol - 19h

DU 1er AU 30 JUIN
L'image et la mémoire d'une fille
Exposition
Peintures à l'huile et de dessins mixtes par Lisamary Ladebat
caféMusic'

SAMEDI 2 JUIN
La sophrologie au service de l'improvisation vocale
Stage
Prendre conscience du ressenti émotionnel à travers des exercices de sophrologie, pour mieux favoriser l'interprétation vocale avec des chants connus et improvisés
caféMusic' - de 10h à 17h30

JEUDI 7 JUIN
Naviguer en ligne
Atelier d'initiation
À la recherche de ressources en ligne des Archives
Archives Départementales - 18h

Spectacle des classes à horaires aménagés Théâtre du collège Jean Rostand
Théâtre
Sous la direction d'Aurélia Bartolomé du Théâtre des lumières
LE Péglé - 20h (samedi 18h et 20h)

VENDREDI 8 JUIN
Marcus Gad + Ryon
Concerts reggae
caféMusic' - 21h

Cachemire
Concert rock
Présenté par l'association Dr Boogie
caféMusic' - 21h

DU 14 AU 19 JUIN
Travaux d'élèves des ateliers de pratique théâtrale
Organisés par le Théâtre des Lumières
LE Péglé

SAMEDI 16 JUIN
La Rock School part en live
En guise d'apothéose de l'année les élèves vous offre un concert, sorte de rétrospective de leur progression. Un répertoire aussi éclectique que les styles des morceaux appris sera interprété, des grands classiques aux découvertes électriques !
CaféMusic' - 20h

JEUDI 21 JUIN
Fête de la musique
Des groupes départementaux servis sur un plateau pour savourer la journée la plus longue de l'année
caféMusic'- à partir de 20h

▲Mont de Marsan en jaune et vert !

Le festival Moun Do Brasil plantera de nouveau son drapeau au parc Jean Rameau les 25 et 26 mai prochains.
Au programme : concerts et animations sur le thème de la culture brésilienne. Une 8e édition qui réserve son lot de nouveautés, à vous de les découvrir!

Entrées disponibles en pré-vente à partir du 1er mai à l'Office de Tourisme.

www.moundobrasil.fr

Billets disponibles à l'OTCA

LE SAVEZ-VOUS ? L'Office de Tourisme, de Commerce et de l'Artisanat propose un service "billetterie de spectacles".

Et si vous réserviez pour :
✖ **Car scène rock son - les 27 et 28 avril** / Carcen Ponson
✖ **Atout cœurs - du 9 au 11 mai** / Benquet
✖ **Moun Do Brasil - les 25 et 26 mai** / Mont de Marsan
✖ **Musicalarue - du 10 au 12 août** / Luxey

Les billetteries annuelles : excursions Sarro, caféMusic', Les Cigales (salle de Luxey)…
visitmontdemarsan.fr

Découvrez et faites découvrir votre ville !

Dès juin, faites votre sélection parmi les visites et balades proposées par l'Office de Tourisme cet été. On y trouve les incontournables comme *"la balade dans le cœur de ville, au clair de lune"* (visite guidée nocturne de la ville à la lueur de lampions) mais aussi les visites événements comme *"Au rythme du Flamenco"* et *"Au cœur de la feria montoise"*. Lors de ces sorties, le visiteur est invité à découvrir l'autre facette de l'événement. Beaucoup d'autres façons de découvrir Mont de Marsan et son agglo vous attendent.

visitmontdemarsan.fr

Publicité
CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE
71€*
SAINT PIERRE DU MONT
71 av. du Corps Franc Pommies
Route de Bayonne
(en face de Leader Price)
RDV : 05 58 75 03 24
Automobile Club Contrôle Technique
Prendre un RDV en ligne
www.autoclub40.fr
*Or véhicules gaz ou électrique

Publicité
Le plus grand choix de literie au meilleur prix !
euro literie
Origines ÉCORCE
FABRICATION FRANÇAISE
5 ANS GARANTIE
L'ESSENTIEL
Confort Ferme
Hauteur 25 cm
Ressorts multi-actif
3 zones de confort
2 faces de couchage
- Hiver : laine shetland
- Été : lin
140 x 190 ~~715~~ 489 €
160 x 200 ~~925~~ 599 €
180 x 200 ~~1029~~ 675 €
BULTEX Epeda IVI MERINOS
Dans la limite des stocks disponibles
Du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 19h
1859, av. Maréchal Juin
MONT DE MARSAN
05 58 05 94 46

Publicité
101.1 Mont de Marsan
93.8 St Sever - Chalosse - Tursan
Les Matinales en direct
l'information locale du lundi au vendredi de 7h30 à 12h30
Emissions thématiques
Gascon, sport, tauromachie, loisirs, culture, société...
Musiques éclectiques
Jazz, Blues, Rock, Fanfare, Classique, Salsa, Rétro, Hip-Hop, Flamenco...
Le M.Agg' , Le magazine de l'Agglo
une semaine sur deux
mercredi 18h, samedi 13h30, dimanche 16h
Les Conseils Municipaux montois & les Conseils Communautaires de Mont de Marsan Agglomération en direct
www.radio-mdm.fr
05 58 46 46 46 / contact@radio-mdm.fr

Télex

Mardi 1er mai / **Vide Poussettes** / Organisé par l'association Jumeaux et Plus 40 / Château de Nahuques - de 9h à 17h ▶ Mardi 8 mai / **Cérémonie de la Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945** / Place Général Leclerc – 10h ▶ Lundi 17 mai / **Grande braderie de printemps** / Organisée par le Secours catholique / Place Pancaut ▶ Lundi 18 juin / **Cérémonie de l'appel du 18 juin 1940** / Place Général Leclerc - 10h

FERNANDO BOTERO – 2006

FETES DE LA MADELEINE

18 > 22.07.2018

MONT DE MARSAN

MARDI 17

21H30 : Concours landais de la Madeleine

MERCREDI 18

18H	GARCIGRANDE	MANO A MANO EL JULI JUAN BAUTISTA

JEUDI 19

11H : Novillada non piquée des ganaderias du Sud-Ouest

18H	JANDILLA	JUAN JOSÉ PADILLA ALEJANDRO TALAVANTE ANDRÉS ROCA REY

VENDREDI 20

12H : Encierro

18H	LA QUINTA	JUAN BAUTISTA EMILIO DE JUSTO THOMAS DUFAU

22H : Corrida portugaise (4 toros)

SAMEDI 21

18H	NÚÑEZ DEL CUVILLO	MANO A MANO ENRIQUE PONCE SÉBASTIEN CASTELLA

22H : Novillada piquée

DIMANCHE 22

18H	DOLORES AGUIRRE	OCTAVIO CHACÓN JUAN LEAL LE CHOIX DES ABONNÉS

fetesmadeleine.fr

Les Landes en capitale MONT de MARSAN

PAS D'AUGMENTATION EN 2018

ABONNEZ-VOUS !

Partez à Madrid, choisissez votre torero du dimanche et plein d'autres avantages!

RÉGIE DES FÊTES : 05 58 75 39 08 – 479 avenue du Maréchal Foch

VENTE EN LIGNE : fetesmadeleine.fr ouverture le 1er juin à 9h

AU GUICHET : de la régie : dès le 18 juin / des arènes : dès le 16 juillet et pendant les fêtes

GRATUITÉ ET TARIFS ATTRACTIFS POUR LES JEUNES